



AMAR BENDJAMA

«LES MASSACRES À GHAZA N'AURAIENT PU ÊTRE COMMIS SANS UNE AIDE FINANCIÈRE ET MILITAIRE»

P.16



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LES CHAMPIONS KHELIF, NEMOUR ET SEDJAJTI HONORÉS

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 15 AOÛT 2024 // N°880 // PRIX 20 DA

MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

PLUS DE 24 MILLIONS D'ÉLECTEURS INSCRITS

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fait savoir hier, la veille du lancement officiel de la campagne, que le corps électoral compte à l'issue de la révision exceptionnelle de juin dernier, pas moins de 24.351.551 électeurs dont 865.490 inscrits sur les listes à l'étranger...

P.2



SAISIE D'ARMES ET DE MUNITIONS AU PORT DE BEJAÏA

LE PARQUET COMMUNIQUE SUR L'AFFAIRE

Les services de sécurité du port de la wilaya de Bejaïa ont saisi une grande quantité d'armes et de munitions qu'une personne tentait de faire passer en contrebande à l'intérieur du pays.

P.4



FFS

AOUCHICHE AUJOURD'HUI À BAB EL OUED POUR SA 1ÈRE SORTIE SUR LE TERRAIN

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a publié un communiqué annonçant les détails essentiels concernant la campagne présidentielle de Youcef Aouchiche...

P.2



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LE 7 SEPTEMBRE, LES ÉLECTEURS SERONT APPELÉS AUX URNES POUR ÉLIRE LE CHEF DE L'ÉTAT. LE CANDIDAT SORTANT ABDELMADJID TEBBOUNE EST CANDIDAT POUR UN SECOND MANDAT, MAIS FACE À LUI DEUX OPPOSANTS. LES TROIS CANDIDATS VONT DONC RECEVOIR UN TRAITEMENT ÉGAL, L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) ÉTANT CHARGÉE D'Y VEILLER...

Lire en page 3



REGARD

DANS LE VIF DU SUJET

Les trois candidats en lice se lancent ainsi dans la compétition, ils entrent dans le vif du sujet. Ils disposent de vingt et un (21) jours (jusqu'au 3 septembre) pour expliquer leurs programmes respectifs et tenter de convaincre les électeurs à se rendre aux urnes le jour du scrutin....

P.3



MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

Plus de 24 millions d'électeurs à convaincre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fait savoir, hier, la veille du lancement officiel de la campagne, que le corps électoral compte à l'issue de la révision exceptionnelle de juin dernier pas moins de 24 351 551 électeurs dont 865 490 inscrits sur les listes à l'étranger...

Un chiffre en hausse par rapport aux 24 143 606 précédemment recensés. L'ANIE, lors d'une conférence organisée hier par son président, Mohamed Charfi, explique que la réouverture des listes, entre le 12 et le 27 juin, a permis «481 106 nouvelles inscriptions sur le territoire national et 16 639 à l'étranger», en plus de «la radiation de 30 030 inscrits à l'étranger et 259 767 en Algérie».

Des précisions de l'ANIE montrent que le corps électoral continue de croître. Il apparaît toutefois que les plus jeunes électeurs ne sont toujours pas au rendez-vous en comparaison avec leurs aînés. Ainsi, alors que les détails des données laissent apparaître un relatif équilibre entre les femmes et les hommes, respectivement 47% et 53%, la majorité des inscrits,

«soit 64%, sont âgés de plus de 40 ans. Une tendance encore plus marquée en ce qui concerne les Algériens de l'étranger, les chiffres de l'ANIE montrent en effet que «84 % des inscrits ont plus de 40 ans». Quant à la répartition du corps électoral au niveau national, la majorité des électeurs restent inscrits dans les wilayas du nord du pays. L'ANIE explique en effet que «23 wilayas du Grand Sud et des Haut Plateaux comptent moins de 300 000 électeurs, 16 wilayas du Nord ont moins de 500 000 électeurs inscrits et 16 moins de 750 000 et trois wilayas avec plus d'un million d'électeurs, Sétif, Oran et Alger».

La wilaya avec le plus d'électeurs étant Alger avec plus de 1,9 million d'inscrits. Des chiffres qui seront très certainement scrutés par les candi-



dates pour l'élaboration de leurs programmes de meetings. Et à ce sujet, le président de l'ANIE a également rappelé hier que l'autorité veillera au bon déroulement de la campagne. «L'encaissement de la campagne électo-

rale doit respecter une série de normes», déclarait Charfi en précisant que l'ANIE organiserait une «dernière réunion à ce sujet». L'un des aspects qui apparaît le plus important pour le responsable reste en ce sens

«l'égalité des temps de parole». Il explique que l'ANIE travaille déjà «en commission mixte» avec l'Autorité nationale de régulation de l'audiovisuel, pour s'assurer «du suivi de chaque média». La règle étant d'accorder un même espace à chacun des trois candidats en course, que ce soit pour leurs déclarations mais aussi pour leurs activités. Charfi, en réponse à une question, explique en effet : «Si vous donnez cinq minutes de couverture à l'activité de l'un des candidats, vous devrez donner la même chose aux autres». Et à propos de la couverture de la campagne, et de son écho à l'étranger, on apprend hier que 87 demandes d'accréditation de journalistes étrangers ont été déposées. Charfi explique en ce sens que le 12 août dernier une réunion entre l'ANIE, les services diplomatiques, et les services compétents avait permis de traiter 50 de ces demandes (...) 27 ont été acceptées, et 10 refusées. Le traitement se poursuit concernant les autres dossiers.

R.K.

FFS

Aouchiche aujourd'hui à Bab El Oued pour sa première sortie sur le terrain

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a publié un communiqué annonçant les détails essentiels concernant la campagne présidentielle de Youcef Aouchiche.

Selon la même source, une réunion de coordination est prévue aujourd'hui à 14h00, au siège national du FFS à Alger. Cette rencontre vise à finaliser les préparatifs et à assurer une couverture médiatique fluide tout au long de la campagne. Youcef Aouchiche entamera, donc, sa première sortie sur le terrain, à 16h30 dans le quartier populaire de Bab El Oued à Alger.

Le départ sera organisé depuis l'avenue d'Ali Boumendjel, offrant une occasion unique d'observer le candidat en interaction directe avec les citoyens. L'importance de cette campagne est d'informer

le public des enjeux de l'élection et à promouvoir les propositions du FFS. Le communiqué reflète l'engagement du parti à rendre ses activités accessibles et transparentes pour le public et les médias.

Il y a trois jours, Aouchiche a présenté son projet électoral qui met en avant une orientation claire : la défense des classes sociales modestes et la revitalisation de la classe moyenne, considérée comme l'identité du FFS. Le candidat a dénoncé la baisse du pouvoir d'achat, illustrant son propos par le fait que même les professionnels qualifiés peinent à acheter un véhicule. Son programme, élaboré avec des spécialistes, propose des mesures significatives pour remédier à cette situation préoccupante. Parmi les principales propositions, on trouve

l'augmentation du salaire minimum à 40.000 DA par mois, contre 20.000 actuellement, ainsi que la création d'un revenu minimum universel de 20.000 DA pour les «femmes au foyer, chômeurs et personnes aux besoins spécifiques». Aouchiche propose également le rétablissement du droit à la retraite anticipée et une augmentation significative de l'allocation familiale, qui passerait à 3.000 DA par enfant, contre 300 DA qui prévaut depuis les années 1970.

Pour répondre aux critiques sur le financement de ces mesures, le candidat a évoqué l'instauration d'un impôt sur la fortune et le développement d'une économie forte, avec des «assises sur l'économie» dès son élection potentielle. Il préconise également une meilleure «planification de l'agriculture». Le candidat

place la jeunesse au cœur de sa campagne, promettant de se rendre dans un maximum de régions pour échanger directement avec les citoyens.

Ces propositions marquent une volonté affirmée de répondre aux besoins urgents de la population et pourraient redéfinir le paysage politique algérien en mettant la question sociale au centre des débats. Sa campagne promet ainsi de concentrer ses efforts sur les réformes sociales et économiques, en espérant captiver l'attention des électeurs et répondre aux attentes d'une population en quête de changement. Les prochains mois seront cruciaux pour observer l'évolution de cette candidature et la réception de ses engagements par les électeurs.

Oumssia B.

RASSEMBLEMENTS ET RÉUNIONS PUBLIQUES

Les modalités d'organisation définies

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a défini, dans une circulaire, les modalités d'organisation des rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale qui débute aujourd'hui, pour l'élection présidentielle du 7 septembre. D'après cette circulaire datée du 8 août 2024, les salles de réunion et les structures

agrées «sont réparties entre les candidats de manière juste et équitable, et par tirage au sort, le cas échéant» en vue d'y abriter la campagne électorale dudit scrutin, conformément à la loi relative aux réunions et manifestations publiques. La demande d'autorisation des rassemblements et réunions publiques électorales doit être déposée auprès du wali territo-

rialement compétent, «trois jours francs au plus avant la date de la réunion», précise le document.

S'agissant des trois premiers jours de la campagne électorale, «les candidats ou leurs représentants dûment habilités doivent présenter une demande d'autorisation, un jour avant, pour y statuer». La demande d'autorisation doit inclure plusieurs informations dont l'identité des organisateurs et l'objet de la réunion, et sera notifiée au représentant de l'ANIE au niveau local. Concernant les rassemblements et réunions publiques électorales, ils sont tenus dans «des salles et lieux agréés et sécurisés au préalable». Les coordinateurs des délégations

de wilayas de l'ANIE sont chargés de désigner les salles et lieux de réunions publiques agréés à attribuer gratuitement aux candidats de manière équitable au cours de la campagne électorale, note la même source. «Ces installations et leur périmètre extérieur doivent être sécurisés pendant toute la durée de la campagne électorale, en vue de protéger les animateurs et les participants», selon la circulaire. Concernant la répartition des salles et lieux pour abriter ce type de rassemblements, la même source a indiqué que cette mission est confiée au coordinateur de la délégation de wilaya de l'ANIE en concertation avec les représentants des candidats. En cas de che-

vauchement de programmes entre les candidats, un accord à l'amiable entre les parties concernées est privilégié, et à défaut, le coordinateur de wilaya de l'ANIE procède à un tirage au sort. Le document a rappelé l'interdiction de l'utilisation des haut-parleurs à proximité des hôpitaux et des établissements éducatifs, conformément aux dispositions de la loi relative aux réunions et manifestations publiques. Il s'agit également de «l'interdiction de l'utilisation, à des fins de propagande électorale, des lieux de culte, des établissements et administrations publics, ainsi que des établissements éducatifs et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance».

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LES CHAMPIONS

Khelif, Nemour et Sedjati distingués

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a distingué, hier, au Palais d'El Mouradia, les trois athlètes algériens ayant remporté des médailles aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le Président a ainsi réservé un accueil des plus chaleureux à Imene Khelif, Kaylia Nemour et Djamel Sedjati qui ont porté haut les couleurs nationales lors de cette compétition mondiale.

DÉBUT OFFICIEL AUJOURD'HUI DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les trois candidats à la conquête d'El Mouradia

Aujourd'hui, le début de la campagne officielle marque l'entrée en vigueur de nouvelles règles, afin que les trois candidats puissent recevoir un traitement égal...

Durant cette période, les candidats doivent donc recevoir un traitement égal, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) étant chargée d'y veiller. Les premiers meetings de campagne pour la présidentielle du 7 septembre débiteront partout dans le pays. Quelles stratégies les trois candidats doivent-ils mener pour gagner ? Ce sera également un duel triangulaire, entre Abdelmadjid Tebboune, Abdellali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche. Toutes les nuances politiques seront aussi représentées : nationalistes, islamiste et démocrate. Et c'est dans cette perspective que les candidats vont devoir animer la vie publique pendant ce temps, aidés en cela par des partis, qui, d'une façon ou d'une autre, présentent un candidat à ceux qui en soutiennent un autre. Ce sera vraisemblablement l'épreuve de feu pour les formations politiques, qui vont se plier à la règle démocratique, à savoir «descendre» sur terrain à la rencontre de l'électorat. Pour la première fois depuis 1999, le FFS va présenter un candidat à l'élection présidentielle alors qu'Abdellali Hassani présentera la particularité de s'être débarrassé de l'habillage des «frères musulmans» qui a tant encombré son parti sous l'ère Makri. Pour les partis qui soutiennent la candidature de Tebboune, un vaste programme a été arrêté et des réglages ont été opérés entre les diverses directions de compagnie, car il existe, hormis les soutiens qui s'affichent sous la casquette société civile, au moins trois blocs distincts, à savoir celui du candidat Tebboune lui-même, une direction dirigée par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, une direction des partis dits de la «majo-



rité parlementaire», tracté par le triumvirat FLN-RND-El Moustakbal, puis enfin, les dix formations politiques qui se sont agglutinés autour de Abdelkader Bengrina. Ces trois directions de campagne ont arrêté une feuille de route pour se partager les wilayas et les meetings et ne pas empiéter les uns sur les plates-bandes des autres.

Les trois candidats tenteront de convaincre les citoyens avec leurs programmes électoraux pour recueillir leurs suffrages à ce scrutin présidentiel, à travers un discours électoral encadré par les règles et mécanismes prévus dans la loi organique relative au régime électoral. Selon ces règles, tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination, et l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite, de même que l'utilisation, à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics. L'utilisation des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou

appartenance, est interdite, de même que l'usage malveillant des attributs de l'Etat. En revanche, tout candidat bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, la durée des émissions accordées étant égale pour chacun des candidats. Il y a lieu de noter que la loi exige de chaque candidat le respect des règles juridiques régissant le financement de la campagne électorale. Ces règles stipulent que chaque candidat est tenu d'ouvrir un compte de campagne électorale et de désigner un trésorier de campagne électorale, qui est tenu de transmettre les coordonnées du compte bancaire à la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale. La campagne électorale est financée au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'apport personnel du candidat et des dons en numéraire ou en nature provenant de personnes physiques. Ces règles interdisent à tout candidat de recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, provenant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. F.O.

IL SILLONNERA LA CAPITALE

Le MSP lance sa campagne électorale à partir d'Alger et de Blida

Le MSP lancera aujourd'hui, sa campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre prochain, «avec de nombreux atouts en main», disent les responsables de la direction de campagne du candidat Abdellali Hassani Cherif.

Selon Abderrahmane Saïdi, membre de la direction de la campagne, le coup d'envoi sera donné au siège du parti, à El Mouradia, avant que le convoi ne prenne la direction de Maqam Echahid, (Sanctuaire des Martyrs), symbole de la résistance, de la Révolution et mémorial des martyrs. Après

cette halte symbolique, la matinee sera ainsi close et la délégation va s'ébranler vers la Grande Mosquée d'Alger, Djamaâ El Jazaer, ou la prière du dohr sera faite.

Au milieu de l'après-midi, le convoi de la délégation politique du MSP prendra la direction de Blida, fief par excellence du parti créé par Mahfoud Nahnah, il y a près de 35 ans. Et c'est à partir de Blida que les choses sérieuses vont commencer à partir de vendredi. Selon la direction de la campagne du MSP, des meetings et réunions seront organisés dans toutes les

wilayas du pays, et le programme du candidat Abdellali Hassani sera explicité et vulgarisé. Les jeunes et les femmes seront également ciblés, de même que les quartiers proches de la mouvance.

Comme on le sait, le programme du candidat du MSP pour la présidentielle du 7 septembre est construit sur 62 engagements, et s'articule autour de cinq priorités dont la réforme du système politique, à travers la révision de la Constitution, et ce, notamment, pour rééquilibrer les pouvoirs. F.O.

REGARD

Dans le vif du sujet

Les trois candidats en lice se lancent ainsi dans la compétition, ils entrent dans le vif du sujet. Ils disposent de vingt et un (21) jours (jusqu'au 3 septembre) pour expliquer leurs programmes respectifs et tenter de convaincre les électeurs de se rendre aux urnes le jour du scrutin. Cette étape va donner un coup d'accélérateur au processus électoral, où les trois candidats à la fonction présidentielle vont s'investir davantage dans l'espace public et dans les médias. Leurs quartiers généraux s'affairent déjà à la tâche, en mettant en œuvre des stratégies de communication. Dans un monde où tout s'accélère et où l'instantanéité de l'Internet règne en maître, leurs directeurs de campagne se sont mis à l'heure de la technologie d'Internet de façon créative. Ils ont ainsi mis en place des équipes chargées spécialement du suivi des réseaux sociaux. Outre les médias sociaux, les trois candidats ont prévu des actions de proximité (contacts dans les quartiers, les villages), et des meetings dans les salles publiques. Ils vont devoir convaincre grâce à leur parcours, leur expérience, leur personnalité, et surtout leurs programmes électoraux. Les trois prétendants engagés dans la campagne électorale se concurrencent à armes égales dans une arène politique plus juste et équitable sous l'œil vigilant et minutieux de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le président Tebboune se présente pour un second mandat. Il bénéficie de soutiens de la part de plusieurs partis politiques. Ces formations vont l'épauler dans la promotion de son programme, estimant qu'un second mandat pour Tebboune aiderait à construire une Algérie plus forte, à poursuivre les nombreux projets qu'il avait initiés avec passion. Au cours de son premier mandat, le président sortant a réussi à favoriser une importante évolution des politiques de développement dans plusieurs secteurs, avec des réalisations achevées ou en cours. Dans le secteur agricole, il table sur l'autosuffisance en blé dur d'ici 2027, l'extension des surfaces cultivées pour les légumineuses, les cultures oléagineuses (tournesol et soja) et sucrières, l'augmentation de la production de lait en poudre, ainsi que le renforcement de la production de semences pour les différentes cultures stratégiques. Dans la sidérurgie, une nouvelle vision a été élaborée, devant permettre l'émergence d'un nouvel écosystème national autour de la sidérurgie et des mines, à travers les filières de la récupération, la logistique, la transformation et la distribution

avec l'appui des pôles sidérurgiques majeurs, à savoir le complexe sidérurgique de Bellara, dans la wilaya de Jijel, le complexe Sider El Hadjar de Annaba et le complexe de l'entreprise turque Tosyali Algérie d'Oran. Le site de Gara Djebilet est une mine d'or de fer, avec des réserves estimées à 3 milliards de tonnes et dont la capacité de production, au démarrage, est estimée entre 2 millions à 3 millions de tonnes /an, avant d'entrer dans une nouvelle phase à partir de 2026 pour atteindre progressivement les 40 millions de tonnes/an. Le président Tebboune en fait une priorité de premier plan. Quant au candidat du FFS, Youcef Aouchiche, il estime que son programme électoral intitulé «Vision», «donne la chance aux jeunes de construire l'avenir» en s'inspirant de «l'histoire révolutionnaire de notre pays riche en hauts faits, qui met en avant le rôle majeur de cette frange dans la transmission du flambeau pour bâtir l'avenir». Aouchiche évoque «un projet national démocratique élaboré par les cadres du parti, des experts et des compétences scientifiques, qui couvre les domaines politique, économique, social et culturel». Il propose «des solutions aux problèmes posés», dont «le renforcement des pouvoirs du Parlement et des mécanismes de contrôle» et «la consécration de la décentralisation et de la démocratie participative». Le programme du FFS consacre, par ailleurs, «l'Etat social démocratique conformément à la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens». Pour sa part, le président du MSP, Abdellali Hassani Cherif, souligne que son programme intitulé «Opportunité» (Forsa) vise à «consacrer les composantes de l'identité nationale et à cristalliser une vision de développement global et durable qui soit en mesure de mobiliser les capacités humaines et matérielles, d'atteindre l'autosuffisance, de renforcer la structure de la société et d'associer tous les Algériens au développement et à la prospérité du pays». Il s'agit aussi d'un programme ayant pour référence la Déclaration du 1^{er} Novembre, et qui prône la modération et le juste milieu. Le MSP explique que «tous ses engagements s'accompagnent d'un plan d'action bien élaboré pour leur concrétisation». Le plan de mise en œuvre comprend cinq priorités, notamment «la réforme du système politique, l'établissement d'un partenariat politique, la réalisation d'une réforme constitutionnelle, législative et institutionnelle et l'adoption de l'administration électronique». Youcef S.

Réunion de coordination sur les activités à venir des deux chambres du Parlement

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, ont présidé, hier, une réunion de coordination concernant les activités à venir des deux chambres du Parlement entrant dans le cadre de la diplomatie parlementaire, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement...

« Cette réunion vise à renforcer la participation positive de l'Algérie dans les forums parlementaires régionaux et internationaux », a précisé la même source, notant que l'événement s'est tenu en présence des présidents des commissions des Affaires étrangères des deux chambres, de membres des deux chambres, ainsi que de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation des activités internationales des deux chambres du Parlement avant l'ouverture de la prochaine session parlementaire, a-t-on précisé. « Elle a pour objectif d'harmoniser les visions en vue d'assurer une meilleure représentation du Parlement algérien dans les organisations et assemblées parlementaires internationales, africaines, arabes et méditerranéennes, dont il est membre (au niveau africain, arabe, européen/méditerranéen, ainsi qu'international) », indique, en outre, le communiqué. « L'objectif est de soutenir la diplomatie officielle dans son action active et son engagement extérieur soutenu, sous la supervision et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, contribuer à la défense des principes, positions et intérêts de l'Etat algérien, ainsi que les causes justes dans le monde, notamment la lutte contre le colonialisme et la consécration du droit des peuples à l'autodétermination », poursuit le texte. La réunion de coordination entre les deux chambres du Parlement a permis d'aborder les principaux points du programme d'activités par-



mentaires internationales à venir, incluant des événements importants organisés par divers forums et organisations parlementaires régionaux et internationaux dont le Parlement algérien est membre, lit-on dans le même communiqué. Et de poursuivre : « Elle a également constitué une opportunité pour les présidents des deux chambres du Parlement de relever avec fierté le retour de l'Algérie à sa place naturelle de leadership de la région, du continent et du monde, en alignant ses politiques étrangères avec ses principes issus de son héritage novembriste », faisant remarquer que « les résultats obtenus au plus haut

niveau de la diplomatie parlementaire illustrent clairement la vitalité et l'efficacité de la diplomatie de la nouvelle Algérie sous l'égide du Président Abdelmadjid Tebboune ». La réunion a permis, en outre, de discuter et de procéder à un échange de points de vue sur la situation actuelle et les perspectives de l'activité parlementaire commune bilatérale et multilatérale. « Elle a permis sur un autre volet d'explorer les voies et moyens à même de permettre d'obtenir de nouveaux acquis lors des prochaines échéances, consacrant ainsi le rôle de leader joué par la diplomatie algérienne dans diverses instances internationales et continentales, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, pour défendre la liberté et la souveraineté des nations, soutenir le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, tout en réaffirmant le principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats et en privilégiant les solutions pacifiques et négociées aux conflits internationaux et régionaux », a ajouté le communiqué. Les présidents des deux chambres du Parlement ont également souligné « la nécessité d'adopter le principe d'égalité et de réciprocité dans les relations diplomatiques parlementaires au sein des différentes instances internationales, et ont insisté sur l'importance pour la diplomatie parlementaire de mettre en valeur les atouts économiques et les opportunités d'investissement de l'Algérie, en cohérence avec la priorité donnée à la diplomatie économique et à l'indépendance des décisions politiques et économiques », conclut la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers examinés

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen de différentes mesures et actions proactives prises par les différents secteurs concernés afin d'assurer les meilleures conditions pour les personnes aux besoins spécifiques en prévision de la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, indique un communiqué des services du Premier ministre. Dans un autre registre, le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail qui vise à réviser le cadre réglementaire relatif à la profession de commissionnaire en douanes afin de renforcer la gouvernance douanière et le suivi de l'évolution du commerce extérieur, en plus de l'adapter aux évolutions économiques internationales. Par ailleurs, le gouvernement a examiné un décret exécutif définissant les conditions et modalités d'exercice de la pêche, afin de promouvoir les produits de la pêche et de développer la pêche en haute mer. Il a par ailleurs examiné un certain nombre de mesures relatives à la mise en œuvre du programme complémentaire pour le développement de la wilaya de Tissemsilt, approuvé par le président de la République. Dans le cadre de la politique de transition énergétique, le gouvernement a écouté un exposé sur le service de bornes de recharge de batteries pour véhicules électriques visant à passer progressivement à la mobilité électrique.

SAISIE D'ARMES ET DE MUNITIONS AU PORT DE BÉJAÏA

Le Parquet communique sur l'affaire

Les services de sécurité du port de la wilaya de Béjaïa ont saisi une grande quantité d'armes et de munitions qu'une personne tentait de faire passer en contrebande à l'intérieur du pays. Dans une conférence de presse qu'il a animée hier, le procureur de la République adjoint près le tribunal de Sidi M'hamed a livré des informations sur une affaire criminelle, liée à la saisie d'armes et de munitions au port de Béjaïa, qu'un membre d'un groupe terroriste tentait d'introduire sur le territoire national. Les faits remontent au 4 août 2024, un contrôle routinier aux frontières du véhicule d'un passager, répondant aux initiales Z. M., dans lequel ont été découvertes les armes.

Des fusils de calibre 16 mm, sept pistolets automatiques, trois fusils de calibre 12 mm, soit un total de 21 armes, ont été saisis, a précisé le représentant du ministère public. Dans la même opération, 2 000 cartouches de différents calibres ont été trouvées, ainsi que des

projectiles d'armes diverses, des accessoires d'armes, et des vêtements ressemblant à des uniformes militaires. Les services de police judiciaire, relevant de la direction générale de la sécurité intérieure (service régional des enquêtes judiciaires) ont été chargés de mener l'enquête en coordination avec les différentes agences de sécurité responsables de la police judiciaire.

Les investigations ont révélé que la cargaison a été achetée auprès d'un trafiquant activant à l'étranger, au bout d'une année. Un garage, où des armes étaient stockées, et une fabrique clandestine pour recevoir les grandes cargaisons d'armes ont été découverts, ainsi qu'un réseau non officiel pour la distribution de ces armes aux membres de l'organisation terroriste. La perquisition au domicile du suspect arrêté au port de Béjaïa, a poursuivi le Procureur de la République adjoint, s'est soldée par la découverte d'un fusil de chasse de type 27 BAIKAL MPF- calibre 12 mm, ainsi que d'autres

armes. L'analyse des appels téléphoniques de l'accusé principal a confirmé ses liens avec le MAK, classé organisation terroriste. Il a d'ailleurs reconnu avoir « reçu des ordres de la part du chef de l'organisation terroriste MAK et de ses membres, et cet acte était financé par les dirigeants des organisations terroristes à l'étranger dans le but de commettre des actes terroristes à l'intérieur du pays ». Neuf accusés ont été placés sous mandat de dépôt et des mandats d'arrêt internationaux ont été émis contre douze complices. Le 13 août, les accusés arrêtés ont été présentés devant le parquet du pôle de lutte contre le terrorisme du tribunal de Sidi M'hamed. Les chefs d'inculpation retenus dans ce dossier sont : adhésion et participation à des organisations terroristes : port et le commerce illégal d'armes : importation d'armes, de munitions, et de matériaux explosifs sans autorisation et terrorisme.

APS

ÉDUCATION NATIONALE

Les résultats des examens professionnels annoncés aujourd'hui

Le ministère de l'Éducation nationale a révélé, hier, que les résultats des examens professionnels pour l'avancement dans les grades administratifs seront annoncés aujourd'hui, à partir de 16h00. La même source précise que les listes des résultats seront publiées simultanément au niveau de toutes les directions de l'Éducation. Selon le même communiqué, le ministère organisera une deuxième session 2024 pour les recalés de ces exa-

mens professionnels du fait qu'il reste des postes à pourvoir. La date de cette session de rattrapage sera fixée ultérieurement, annonce-t-on. Ces examens interviennent dans une démarche visant à renforcer l'efficacité et l'excellence dans le secteur éducatif.

Ces examens concernent 25 concours professionnels pour la promotion dans quatre catégories du secteur de l'éducation, couvrant les postes d'inspecteurs de

l'éducation nationale, d'inspecteurs de l'enseignement moyen et primaire, de directeurs d'établissements scolaires, et d'adjoints de direction, ainsi que d'autres postes administratifs vitaux. Les dispositions spécifiques à leur organisation ont été définies, selon des critères spécifiques visant à assurer un encadrement administratif et pédagogique de qualité en prévision de la rentrée scolaire 2024/2025.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT (CPE) Larbaoui préside la 188e session



Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier, les travaux de la 188e session du Conseil de Participation de l'État, consacrée au suivi de la mise en œuvre des décisions rendues lors de la session précédente, liées au transfert de propriété de biens immobiliers et mobiliers confisqués en vertu de décisions judi-

ciaires définitives, dans le cadre d'affaires anti-corruption, au profit d'organismes et institutions économiques publics moyennant une redevance significative, en exécution des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le CPE a noté avec satisfaction les mesures prises dans ce

cadre par les secteurs concernés, tout en appelant toutes les parties prenantes à faciliter les procédures engagées pour mettre en service dans les meilleurs délais les unités transférées, afin qu'elles puissent effectivement contribuer à la relance des secteurs économiques bénéficiant de ces transferts.

APRÈS AVOIR ESSUYÉ DE LOURDES PERTES À TINZAOUATINE

La Russie négocie secrètement avec les rebelles Touaregs



L'ambassadeur russe au Mali, Igor Gromyko, aurait secrètement rencontré Bilal Ag Chérif, figure de proue du mouvement indépendantiste de l'Azawad.

Il y aurait été question de libération des détenus russes en échange du

repli de Moscou dans son offensive menée au nord du Mali. Les FAMA, (forces armées maliennes), avec l'aide des mercenaires de Wagner, avaient envahi la partie septentrionale de ce pays, notamment Kidal, jusqu'à arriver à

quelques kilomètres de la frontière sud de l'Algérie, à Tinzaouatine.

La réplique des rebelles touaregs a été cinglante et très douloureuse. Des dizaines de morts, de blessés et de prisonniers maliens et russes ont été faits au sein des FAMA et des milices armées de Wagner.

Ce revers donne raison aux mises en garde algériennes. Il vient donner encore plus de poids et de crédit politico-sécuritaire à la démarche originelle prônée depuis le début par Alger. Les Russes cherchent maintenant à calmer le jeu et à espérer une issue favorable pour leurs prisonniers.

KAYLIA NEMOUR

«L'équipe de France est derrière moi !»

Kaylia Nemour persiste et signe. Elle ne va pas retourner en équipe de France et va continuer à représenter l'Algérie pour la suite de sa carrière. La jeune championne de gymnastique se trouve toujours à Alger. Tout comme les autres champions, Imane Khelif et Djamel Sedjati, elle a eu droit à un accueil chaleureux hier à l'aéroport d'Alger. Elle revient sur son exploit réalisé à Paris. «C'est le fruit d'un long travail depuis le début de ma carrière. Si je suis hyper-contente, c'est aussi parce que j'ai rendu tout un peuple heureux et fier de moi. Après avoir assuré la médaille d'or, je n'ai pas pu retenir mes larmes. Je me suis dit : ça y est, je suis arrivée. J'étais fière de moi. Entendre l'hymne national retentir dans la salle était quelque chose



d'extraordinaire», dira-t-elle d'emblée.

La jeune gymnaste de 17 ans a été reçue hier par le président Tebboune, qui va honorer les champions de l'Algérie aux JO. «J'étais très honorée de recevoir un appel de Monsieur le Président. J'ai hâte d'être présente à la réception qu'il va organiser à notre

honneur», a ajouté Kaylia. Kaylia Nemour va bel et bien représenter l'Algérie pour la suite de sa carrière.

Elle ne songe absolument pas à un retour en équipe de France. «L'équipe de France est derrière moi. Je dois maintenant me focaliser sur l'avenir», a-t-elle confié.

GHARDAÏA

Un agent du service voirie trouve un demi-milliard dans les poubelles et le rend à son propriétaire



Dans un acte de probité qui fait chaud au cœur, un agent d'entretien de la commune de Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa, a rendu une somme d'argent avoisinant les 500 millions de centimes à son propriétaire, résident dans la wilaya de M'sila. L'agent avait trouvé le sac contenant l'argent lors de ses rondes et avait lancé un appel sur

les réseaux sociaux pour retrouver son propriétaire. L'histoire a commencé lorsque l'agent d'entretien, alors qu'il effectuait ses tâches nocturnes dans la commune de Berriane, a découvert une somme considérable d'argent dans un sac, perdu dans la zone de Cheikh Amer sur la route reliant Berriane à Ghardaïa. Malgré sa situation modeste, il a immé-

diatement lancé une vaste campagne de recherche sur les réseaux sociaux pour retrouver le propriétaire de cet argent. Grâce à ses efforts, il a pu identifier le propriétaire, un résident de la wilaya de M'sila, et lui a rendu l'argent perdu. L'agent d'entretien, Hamaza Chaachou, âgé de 38 ans, a raconté qu'il avait trouvé le sac contenant l'argent vers 3h30 du matin, un mercredi. Il a expliqué que certains chauffeurs de camion choisissent cet endroit pour se reposer pendant la nuit. Devant l'importance de la somme et l'absence de son propriétaire, il a décidé de lancer un appel sur les réseaux sociaux pour le retrouver.

RAPPORT DE L'ONG B'TSELEM SUR LES PRISONS ISRAËLIENNES

Les preuves accablantes qui enfonce le régime sioniste

Un rapport de 213 pages, réalisé par l'ONG B'Tselem, dénonce les pratiques nazies subies par les prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes. Ce document fournit les tristes et accablants détails. L'ONG israélienne dénonce ainsi un usage de la torture «systémique et institutionnalisé» dans les prisons israéliennes. «Quand nous sommes descendus du bus, un soldat nous a dit :

Bienvenue en enfer» C'est par ce témoignage d'un ancien détenu palestinien, Fouad Hassan, originaire de Cisjordanie occupée, que l'ONG israélienne B'Tselem ouvre son rapport accablant sur les prisons en Israël où aucun observateur extérieur n'a pu accéder -pas même le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), interdit d'accès à toute prison israélienne depuis le 7 octobre 2023.

Les prisons sont devenues de véritables «camps de tortures», affirme l'organisation phare en Israël. «Bienvenue en enfer» est même le titre donné au document qui décrit et dénonce, «une politique institutionnelle et systémique centrée sur la torture et les abus continuels contre tous les prisonniers palestiniens détenus par Israël». L'ONG a recueilli les témoignages de 55 Palestiniens aujour-

d'hui libérés, après avoir été incarcérés dans plus d'une dizaine de prisons et centres de détention israéliens (une trentaine de ceux-ci sont de Cisjordanie et de Al Qods-Est une vingtaine de la bande de Gaza, et une poignée sont des citoyens israéliens). La grande majorité d'entre eux a été emprisonnée sans inculpation ni procès, grâce à deux régimes de détention arbitraires.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CRISES MAJEURES

Chelghoum plaide pour une cartographie multirisque en Algérie

Le président du Club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum, a suggéré hier sur les ondes de la Chaîne III, de revoir toute la loi de gestion des crises majeures....

Chelghoum considère d'emblée que les feux de forêt «sont un sous-risque par rapport aux risques majeurs» comme les inondations, les séismes, la sécheresse et la désertification qui secouent pleinement l'Algérie. Pourtant, ces incendies font depuis 1998, perdre à l'Algérie, chaque été, une moyenne de 30.000 à 40.000 hectares d'espaces verts. Et de rappeler, dans une courte rétrospective, que ces ravages par les feux de forêt ont occasionné des pertes humaines, de cheptels et touché pleinement à l'agriculture. Cette situation va de mal en pis et relève, selon lui, en l'absence d'une prévention adéquate et fiable basée sur une cartographie des zones à risque d'incendies. «Il y a des années que ce pic s'amplifie jusqu'à atteindre, en 2021, les 90 000 ha ravagés par les feux de forêts à Mila, à Blida, à Jijel, à Khenchela et à El Tarf auxquels doit-on ajouter les 25 000 ha, partis en fumée en Kabylie», rappelle l'intervenant. Le constat, fait-il savoir, est que d'année en année on

s'aperçoit que le problème ne se règle pas, en dépit du fait que la prévention est cadrée par la loi 04/20 (depuis 20 ans plus tôt) où tout est spécifié, tout est mesuré aux moindres détails basiques, que ce soit les dispositifs réglementaires ou les mesures techniques qui vont avec. «Des mesures qui réduisent à 80% le risque si elles étaient appliquées», assure-t-il. Le spécialiste revendique avec insistance «une cartographie multirisque» des zones à risque, échelonnée par degrés de dangerosité, qui est un outil indispensable et efficace pour la lutte contre les incendies, regrettant jusqu'alors la négligence sur cet aspect. «Il faut une réflexion sur la réorganisation de toutes les institutions concernées par la gestion et la prévention des risques majeurs», insiste-t-il, expliquant que «la segmentation de cette organisation est limpide et est très détaillée, mais tardant à venir. Maintenant la situation a atteint un seuil tel qu'il est devenu insupportable pour l'Algérie», déplore Chelghoum.



L'initiateur de l'idée de la cellule de crise, en 2004, alerte «qu'il est grand temps que le prochain mandataire (président élu) s'intéresse de près à la gestion et la prévention des risques majeurs et la mise en place d'un organisme national de gestion des crises». Il rappelle qu'il a déjà proposé des masters ou des magisters en sciences des catastrophes avec un programme bien ficelé, en collaboration avec des universi-

tés étrangères spécialisées, mais malheureusement, regrette-t-il, mais «cela est resté lettre morte». Ce dispositif permettra d'avoir les ressources humaines comme les secouristes de catastrophes, le médecin de catastrophe, les sapeurs-pompiers qu'il faut, les ingénieurs de catastrophes et le journaliste de catastrophes qui doit gérer l'information sans provoquer la panique générale. «La sensibilisation des citoyens est une obli-

gation majeure, surtout que nous avons des massifs verts habités contrairement à la Californie», avise-t-il, et où il est interdit de construire des habitations dans les zones forestières, toutefois ils y circulent à l'aise sur de larges pistes en caillasses avec des espaces aménagés de points d'eau. «Le citoyen est bien impliqué dans le processus de prévention qui ne coûte pratiquement rien», indique-t-il. **R.N.**

ALGÉRIE FERRIES

Des modifications apportées à plusieurs traversées



Dans un nouveau communiqué, mis en ligne sur sa page officielle, Algérie Ferries a apporté plusieurs modifications à son programme à destination de Marseille, Gênes et Alicante au départ de plusieurs ports algériens. En revanche, le transporteur maritime n'a pas précisé les raisons de ce nouveau changement. Le nouveau programme d'Algérie Ferries à destination de Marseille s'affiche comme suit :

- Report de la traversée Oran-Marseille, initialement prévue pour le 13

- août, pour le 17 août à 11h00 à bord du Tassili II
- Report de la traversée Marseille-Skikda du 15 août pour le 18 août à 17h00 à bord du Tassili II
- La traversée Marseille-Oran, du 20 août, sera opérée à partir de 16h00 au lieu de 12h00 à bord du Tassili II

Le transporteur maritime national a, par ailleurs, changé les horaires de ses traversées à destination de l'Italie et de l'Espagne. Ces voyages seront opé-

rés, au départ de Skikda et d'Oran, selon ce nouveau calendrier :

- Le voyage Alicante-Oran sera opéré en date du 15 août à 11h00 au lieu de 19h00
- La traversée Oran-Alicante, du 16 août, sera assurée par le Tassili II en date du 15 août à 22h00
- Le voyage Alicante-Oran sera opéré en date du 16 août au lieu du 17 août à 19h00, à bord du Tassili II.
- Changement de destination pour la traversée Skikda-Gênes, initialement prévue pour le 17 août. Elle sera réorientée entre Skikda et Marseille, en date du 19 août, à 15h00, à bord du Tassili II.

Offre Watani : les bons plans pour l'été 2024

En ce mois d'août, cette nouvelle promotion qui a pris effet depuis le 10 août dernier et promet d'importantes réductions sur les prix des billets programmés pour le reste de cette saison estivale. La période estivale a enregistré un afflux important de la part des membres de la diaspora qui ont passé leurs vacances auprès de

leurs familles établies en Algérie. Pour leur permettre de voyager sans se soucier du budget, Algérie Ferries a, elle aussi, décidé de baisser ses tarifs pendant cette saison estivale. Dans ce sillage, elle a lancé l'offre Watani, applicable sur les voyages programmés du 10 août jusqu'au 23 septembre. Cette promotion est particulièrement dédiée aux membres de la diaspora et aux voyageurs résidents à l'étranger. Pour la saison estivale, le transporteur maritime national propose plusieurs offres. En plus des tarifs Hana, Zaphir et les billets hors saison, Algérie Ferries propose désormais l'offre Watani. Cette dernière permet de profiter d'importantes réductions. Par ailleurs, avec cette promotion, les voyageurs pourront faire des économies allant jusqu'à 57 % du prix initial de la traversée. Et ce, pendant la période d'application de l'offre Watani. Dans le cadre du tarif Zafir, qui propose une réduction moindre, avec la possibilité de modifier et de rembourser le billet. Ce même voyage est proposé au prix de 1938 euros. De plus, l'option Hana permet, quant à elle, de voyager au prix de 2320 euros.

LA CORNICHE D'ALGER RETROUVE SON LUSTRE

Les travaux de la façade maritime tirent à leur fin

Le wali d'Alger, Abdennour Rabehi, a donné des instructions fermes pour accélérer les travaux d'aménagement de la façade maritime et créer de nouveaux espaces de loisirs modernes. Lors d'une visite d'inspection sur le littoral, il a souligné l'importance de ce projet inscrit dans le plan bleu stratégique de la wilaya. Le wali a débuté sa visite par le projet d'aménagement de la rue Mira et de la place El Kettani à Bab El Oued. Ce projet prévoit la création de parcs de loisirs pour les

familles, les enfants et les jeunes, tant dans la partie basse appelée Qaa Essour que dans la partie supérieure de la place. Les visiteurs pourront pratiquer diverses activités sportives et profiter de la vue sur la mer. Des instructions ont été données pour travailler en équipes de 8 heures par jour, 7 jours sur 7, et pour collaborer avec l'établissement des arts et de la culture afin d'intégrer des œuvres d'art mural en harmonie avec le contexte urbain. Le projet étant situé à proximité du Bastion 23,

le wali a insisté sur le choix d'équipements modernes et de qualité pour le parc. La restauration du monument historique situé sur la place est également prévue, tout comme le lancement des travaux de réhabilitation du siège de l'association Amal pour les personnes handicapées dès aujourd'hui. La deuxième étape de la visite a concerné le projet d'aménagement de la place du square Port-Saïd, où le wali a souligné la nécessité d'utiliser des matériaux de haute qualité. Il a également

ordonné l'accélération du retrait des câbles électriques et l'aménagement du pont reliant la place Port-Saïd à la place de la Pêcherie. La troisième étape a porté sur le parc de la Pêcherie, où le wali a inspecté la qualité des équipements et le rythme des travaux afin de permettre aux citoyens d'en profiter rapidement. Ce parc a connu un grand succès auprès des visiteurs depuis son ouverture partielle, et il est devenu un lieu de rendez-vous privilégié pour les familles.

ÉCONOMIE NATIONALE

Un PIB en hausse de 4 % en 2024 selon la BAD

Après la Banque d'Algérie, qui a évoqué une évolution positive de la conjoncture macroéconomique en Algérie, c'est au tour de la Banque africaine de développement (BAD) de mettre en avant plusieurs aspects positifs de notre économie...

Selon la BAD, la reprise économique se conforte en Algérie et le produit intérieur brut, qui a augmenté de 3,6 % en 2022 et de 4,2 % en 2023, devrait être de 4,0 % en 2024 et de 3,7 % en 2025. Ce rapport met en avant les secteurs qui tirent vers le haut la croissance de l'économie algérienne. «La croissance économique de l'Algérie est soutenue par les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie, de la construction et des services». Concernant l'évolution de l'emploi, le groupe de la Banque africaine de développement souligne dans son rapport «une migration vers le secteur des services au détriment de l'agriculture et de l'industrie manufacturière». La structure du PIB n'a cependant pas fondamentalement changé et le pays devrait approfondir les réformes pour accélérer la transformation



structurelle de son économie, préconise encore ce rapport. Selon le rapport, la croissance économique de l'Algérie est soutenue par les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie, de la construction et des services. L'évolution de l'emploi montre une migration vers le secteur des services au détriment de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, souligne le rapport qui indique que la structure du PIB n'a cependant pas fondamentalement changé et le pays devrait approfondir les réformes pour accélérer la transformation structurelle de son économie. «La réforme de l'architecture financière mon-

diale constitue une occasion pour l'Algérie de se positionner en pays donateur pour accompagner le développement d'autres pays d'Afrique dans leur programme de développement», a déclaré Lassaad Lachaal, responsable-pays de la Banque africaine de développement pour l'Algérie. À court terme, les ressources financières additionnelles pour la transformation structurelle de l'Algérie pourraient provenir d'une amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et d'un renforcement de la soutenabilité des finances publiques, souligne le document. Selon la BAD, ce rapport est « destiné à approfondir le

dialogue politique sur les performances et les perspectives macroéconomiques et à servir d'outil indispensable aux décideurs politiques, aux gouvernements et aux partenaires de développement ». L'institution indique que ce rapport sera officiellement présenté aux responsables gouvernementaux, au secteur privé, aux partenaires techniques et financiers, aux chercheurs et universitaires, ainsi qu'aux médias à la mi-septembre 2024, au siège local de la Banque à Alger. Notons qu'en mai dernier dans son rapport des perspectives économiques en Afrique, la Banque africaine de développement (BAD) avait

revu sensiblement à la hausse le taux de croissance prévu pour l'Algérie pour 2024, s'agissant de l'inflation, elle devrait continuer sa tendance baissière pour atteindre 6,8 en 2024 et 5,7% en 2025, une chute qui sera réalisée grâce à l'augmentation de la production agricole, selon le rapport. Le compte courant devrait bénéficier d'une stabilité prévue sur les marchés internationaux des hydrocarbures et rester excédentaire, d'après les chiffres de l'institution financière panafricaine. Par ailleurs, la BAD avait souligné que l'élection présidentielle qui se tiendra en septembre 2024 n'était pas considérée comme un risque macroéconomique, «compte tenu de la stabilité du contexte sociopolitique national». Pour ce qui est du défi de diversification économique, la BAD a salué la vision de l'Etat algérien de consolider la reprise économique et d'améliorer le climat des affaires tout en accélérant la transition numérique et en développant les secteurs moteurs du développement et de la croissance économique, notamment l'agro-industrie et la pêche. La BAD recommande, à cet effet, de continuer à soutenir à court terme, les industries locales et d'investir dans les technologies nécessaires à la stratégie d'industrialisation.

Inès B.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Lancement d'une campagne d'évaluation pour l'année 2024



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a donné, mardi, au port d'Alger, le coup d'envoi de la campagne d'évaluation des ressources halieutiques démersales le long des côtes algériennes pour l'année

en cours, intitulée «ALDEM 2024» visant à étudier et à suivre le stock des ressources biologiques marines sur les côtes nationales, rapporte l'APS. Le ministre a précisé que cette campagne, menée par le navire scientifique Grine Belkacem, s'étalera sur 30 jours au large de la mer, avec la participation d'un staff composé de 13 chercheurs spécialisés en sciences de la mer, relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), et ce pour étudier plus de 40 espèces halieutiques à travers près de 80 opérations de pêche à l'aide de chaluts, sur une

profondeur entre 20 et 800 mètres. Cette opération vise à évaluer le stock de ressources biologiques et à actualiser les cartes d'existence et de répartition des ressources halieutiques démersales à grande valeur marchande, a ajouté le ministre, relevant qu'elle permettra également aux chercheurs de comprendre les composants démographiques des ressources biologiques marines et leur répartition dans les différentes zones de pêche, ainsi que de connaître le stock biologique de poissons, crustacés et mollusques existant dans les eaux nationales.

Les résultats de ce travail, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de recherche scientifique du secteur, permettront de formuler des recommandations scientifiques pour une meilleure gestion, protection et préservation des ressources

animales marines, a souligné Badani. Les résultats attendus, selon le ministre, comprennent principalement le calcul des indicateurs d'abondance des poissons démersaux ciblés en fonction de la zone géographique et de la profondeur, la fourniture d'informations sur les données de température de l'eau et de salinité, la collecte d'observations nécessaires sur les mammifères marins, ainsi que l'estimation qualitative et quantitative des déchets totaux.

Cette campagne constitue une occasion pour mener d'autres recherches sur les «causes du manque notable observé par les pêcheurs ces derniers mois concernant les quantités de petits poissons pélagiques, notamment la sardine, ce qui a impacté son prix», a expliqué le ministre soulignant que ce «manque a également été enregistré dans certains pays voisins». Badani a révélé que son département visait l'élevage de 18 millions de jeunes poissons au cours du second semestre de l'année en cours, portant le total à environ 35 millions d'ici fin 2024, ce qui permettra d'introduire 10.000 tonnes de ces poissons sur les marchés algériens l'année prochaine. Le ministre a expliqué, dans ce sens, qu'au cours du premier semestre, près de 17 millions de jeunes poissons (dorade royale et loup de mer) ont été relâchés dans 59 cages flottantes, soulignant que l'opération permettra de créer un équilibre entre l'offre et la demande sur le marché national et d'atteindre l'abondance de poissons. Pour ce qui est de l'aquaculture en eau douce, le ministère vise l'élevage de 1,2 million de jeunes poissons au cours du deuxième semestre de 2024, après l'élevage de plus de 1,8 million de jeunes tilapias dans les bassins aquacoles et les bassins d'irrigation agricole au cours des six premiers mois de l'année en cours.

AFRIQUE DU NORD

Le taux de chômage au plus bas depuis 15 ans

La reprise de l'économie mondiale a eu un impact positif sur le marché de l'emploi dans le monde. Les chiffres révélés par l'Organisation internationale du travail (OIT) révèlent que le taux de chômage des jeunes est à son plus bas niveau depuis 15 ans. Dans son dernier rapport sur le taux de chômage des jeunes, selon Econostrum, l'Organisation internationale du travail (OIT) relève un taux de 24,4 % de chômage dans la région MENA en 2023 (28 % dans les pays du Moyen-Orient et 22,3 % dans les pays de l'Afrique du Nord), alors que la moyenne mondiale est de 13 %. Un taux qui est le plus bas depuis 15 ans. «Le ratio emploi des jeunes/population est le plus bas du monde, avec 18,5 % enregistrés en 2023, ce qui souligne les immenses difficultés dans la région pour

les jeunes d'accéder à des emplois décents», fait remarquer l'OIT qui souligne que près d'un jeune sur trois dans la région MENA n'est ni en activité, ni en éducation, ni en formation NEET.

«La région est l'une des deux seules du monde jugées en retard sur l'engagement pris dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement, visant à réduire le nombre de jeunes en mal d'emploi ou de formation», indique également le rapport. Par ailleurs, ce rapport met en avant les discriminations que subissent les femmes dans cette région. En effet, avec un ratio de deux jeunes femmes sur cinq (soit 44,2 %) en situation de non-emploi, non-éducation et non-formation NEET, le taux de chômage des femmes est deux fois supérieur à celui des jeunes hommes. «Ces

tendances indiquent qu'il est urgent de mettre en place des politiques susceptibles de remettre en cause les normes de l'éducation, de la participation au marché du travail et des responsabilités familiales», préconise l'OIT. Pour l'année en cours, le rapport prévoit même une augmentation du taux de chômage des jeunes qui devrait atteindre 24,5 % en raison «de la baisse de la production pétrolière et de la persistance des conflits». La prépondérance du secteur de l'informel a également été mise en avant par le rapport de l'OIT qui indique que si le nombre de jeunes travailleurs ayant obtenu un emploi rémunéré a augmenté au cours des deux dernières décennies, il reste que la grande majorité de ces jeunes travaillent dans ce secteur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

مديرية الموارد المائية
ولاية تيزي وزو

Tizi Ouzou le;..... : تيزي وزو في

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 26 / 2024/AEP
N°NIF 419006000015034**

OPERATION N° : N.1.051.094.01.2015.000.015.24.001

INTITULE DE L'OPERATION :

Rénovation des équipements électromécaniques de 27 stations de pompage à travers les chaînes d'alimentation en eau potable des Daira de Tizi-Ouzou, Azeffoun, Ain El Hammam, Azazga, Larbaa Nath Irathen, Makouda, Ouaguenoun, Tizi-Rached, Béni Douala, Draa Ben Khedda, Mekla, Draa El Mizan (W. Tizi Ouzou).

Lot N° 03 : Rénovation des équipements électromécaniques à travers les chaînes d'alimentation en eau potable des daïras de Mekla, Ain El Hammam.

Suite à l'infirmité du LOT N° 03 de l'Avis N° 10/AEP/2023 pour motif « Le financement des besoins ne peut être assuré », La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tizi Ouzou relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, ayant pour objet : Rénovation des équipements électromécaniques de 27 stations de pompage à travers les chaînes d'alimentation en eau potable des Daira de Tizi-Ouzou, Azeffoun, Ain El Hammam, Azazga, Larbaa Nath Irathen, Makouda, Ouaguenoun, Tizi-Rached, Béni Douala, Draa Ben Khedda, Mekla, Draa El Mizan (W. Tizi Ouzou).. Les entreprises spécialisées dans le domaine intéressées par le présent avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges modificatif auprès de la

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

(Bureau des marchés publics)

Les offres doivent être séparées en doubles plis cachetés et seront déposées à l'adresse suivante:

M^r LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU ;
RUE AIT MOULOUD MOHAND OU SALEM.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des ressources en eau
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 26 /AEP/2024»
N° NIF 419006000015034

« Rénovation des équipements électromécaniques de 27 stations de pompage à travers les chaînes d'alimentation en eau potable des Daira de Tizi-Ouzou, Azeffoun, Ain El Hammam, Azazga, Larbaa Nath Irathen, Makouda, Ouaguenoun, Tizi-Rached, Béni Douala, Draa Ben Khedda, Mekla, Draa El Mizan (W. Tizi Ouzou)..»

Lot N° :03

Rénovation des équipements électromécaniques à travers les chaînes d'alimentation en eau potable des daïras de Mekla, Ain El Hammam.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être présentées séparément à l'intérieur d'une même enveloppe, l'une devra comporter la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », mises dans une enveloppe extérieure anonyme sous doubles plis:

D) Conditions d'éligibilité du soumissionnaire :

1: Une qualification en hydraulique activité principale classé à la catégorie :
Trois (03) et plus disposant du code 34.709

2 : Avoir fourni au moins une attestation de bonne exécution
Avoir équipé au moins 01 station de pompage d'un GEPH débit \geq (120 m³/h ou 33.33 l/s) et une Hmt \geq 200 m ou d'un moteur de Puissance \geq 200 KW, Justifiés par une attestation de bonne exécution authentifiée, durant les dix dernières années, fournies par le maître d'ouvrage public,
3: Avoir une moyenne de chiffre d'affaire de 10 millions de dinars et plus aux 03 meilleures bilans financiers durant les 05 dernières années et les références bancaires.

II) Dossier de candidature comprenant :

- Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)
- Déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée)
- Statut pour les sociétés (Photocopie)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

I-Capacités professionnelle :

Certificat de qualification et de classification en cours de validité ayant une activité principale hydraulique classée à la catégorie Trois (03) et plus. Disposant du code 34.709.

2-Capacités financières

-Les trois (03) meilleurs bilans financiers durant les cinq (05) dernières années et les références bancaires.

3-Capacités techniques :

- Avoir fourni au moins une attestation de bonne exécution

Avoir équipé au moins 01 station de pompage d'un GEPH débit \geq (120 m³/h ou 33.33 l/s) et une Hmt \geq 200 m ou d'un moteur de Puissance \geq 200 KW, Justifiés par une attestation de bonne exécution authentifiée, durant les dix dernières années, fournies par le maître d'ouvrage public..

III) Une offre technique comprenant :

- Déclaration à souscrire. (Renseignée, signée, datée et cachetée) ;
- Cahier des charges modificatif (renseigné, signé, daté et cacheté), portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif comprenant :
 - Les moyens humains et matériels prévus par le soumissionnaire pour la mise en œuvre du projet.

- Les moyens humains : le personnel à mettre à la disposition du projet doit être nominatif et figurer sur les documents de la CNAS (joindre l'attestation d'affiliation moins d'une (01) année). Joindre les diplômes des ingénieurs et des techniciens. Les attestations de travail sont exigées au personnel d'exécution pour le chef de chantier, chef d'équipe, électromécanicien, Soudeur ou opérateur sur boteuse, et le manœuvre.

- Les moyens matériels : Les moyens matériels à mettre à la disposition du projet doivent être justifiés par les cartes grises et police d'assurance en cours de validité pour les engins roulants et camions ; les factures d'achat et/ou le rapport d'expertise et d'évaluation du matériel établi par un huissier de justice pour le matériel fixe ; daté de moins d'une (01) année.

- La méthodologie de suivi et d'exécution pour la réalisation des travaux ainsi que l'aménagement du chantier (voir annexe mémoire technique).
- Documentation technique du matériel proposé (Fiche technique des GEPH proposés).
- Planning des travaux et le délai de réalisation.
- Plan de charge de l'entreprise.

IV) Une offre financière comprenant :

- Lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
- Bordereaux des prix unitaires (signée, datée et cachetée) ;
- Devis quantitatif et estimatif (signée, datée et cachetée) ;

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans les délais requis ou bien comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 10h 00.

NB : Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant ; Conformément aux dispositions de l'article 66 décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu publiquement au siège de la Direction de ressources en eau de Tizi- Ouzou le jour de dépôt des offres à 10 H 30 mn.

L'EXPRESS DU 15/08/2024

ANEP : N° 2416026204

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA
DE BOUMERDES

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
NIF : 422006000035007**

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 07/2023(2eme Avis) ayant pour objet : LOT N°04 : Rénovation et extension du système de collecte de la STEP de boumerdes (reste à réaliser). Parue dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux : L'EXPRESS et الراي الحر Le 04/05/2024.

A l'issu des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le projet de marché est attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Entreprise retenue et NIF	Montant	Note Tech	Délai	Observations
SAHAL ABDELLAH NIF : 186351100164145	129.862.181,25 DA	69,11	09 Mois	Offre la Moins distante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale où BOMOP.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

L'EXPRESS DU 15/08/2024

ANEP : N° 2416026090

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

NIF 423006000044079

Conformément Aux Dispositions De L'article 82 Du Décret Présidentiel N°15- 247 Du 16/09/2015, Portant Réglementation Des Marchés publics et des Délégation De Service Public, La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De Ain Defla Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participés A L'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N°10/ 2024 Pour La Réalisation Des Travaux :

-Projet : Etude de raccordement du transfert d'eau à partir du barrage sidi M'hamed ben tayba aux localités de la commune de Djelida wilaya de Ain defla.

Dans le cadre de l'opération: Etude de raccordement du transfert d'eau à partir du barrage sidi M'hamed ben tayba aux localités de la commune de Djelida wilaya de Ain defla.

Publié Dans Les Quotidien **الاصوات** et L'EXPRESS en date du 14/07/2024 A L'issue De La Procédure D'évaluation et D'analyse Des Offres Conformément Aux Critères Prévus Dans Le Cahier Des Charges, Les Marchés sont Attribués Provisoirement aux entreprise Citées Ci-Dessous.

SOUMISSIONNAIRE RETENUE	NOTES OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE EN TTC (DA)	DELAIS D'EXECUTION (MOIS)	OBSERVATION
EURL BERE GH ALGER	40.50	4 998 000.00 DA	-	03mois	OFFRE MOINS DISANT

N.B: Tout Soumissionnaire Qui Conteste Le Choix Opéré Par Le Service Contractant Peut Introduire Un Recours Dans Les Délais De Dix (10) Jours A Compter De La Publication Du Présent Avis D'attribution Provisoire, Auprès De La Commission Des Marchés De La Wilaya d'Ain-Defla Conformément A L'article 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015.

Les Soumissionnaires Sont Invités De Se Rapprocher A Prendre Connaissance Des Résultats Détaillés De L'évaluation De Leurs Offres Techniques Et Financières, Au Plus Tard Trois (03) Jours A Compter Du Premier Jour De La Publication.

L'EXPRESS DU 15/08/2024

ANEP : N° 2416026059

MASCARA

Réception de plusieurs projets de développement dans la commune de Chorfa

Des zones rurales de la commune de Chorfa (Mascara) ont été renforcées, dernièrement, par la réception de plusieurs projets de développement, permettant d'améliorer le cadre de vie de la population, a-t-on appris auprès des services de cette collectivité locale. Il s'agit de projets inscrits au titre du plan communal de développement (PCD) et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, portant sur le raccordement de deux centres ruraux, Haouaidjia et Ouled Ali Bouziane, au réseau d'eau potable à partir de deux puits artésiens, leur équipement et le renforcement du village d'Ouled Ali Bouziane d'un réservoir de 500 m³. Des projets d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement ont été réceptionnés dans des quartiers de la ville de Chorfa et le village d'Anatra, outre la réhabilitation d'écoles primaires aux centres ruraux Ouled Ali Bouziane, Rehailia et Sidi Ali Cherif, la réfection du stade sportif de proximité de la localité d'Anatra et le renouvellement de l'éclairage public à travers cinq centres ruraux. D'autre part, les services sanitaires du centre rural Ketarnia ont été renforcés par la réception du projet de réhabilitation de la salle de soins,

qui a bénéficié d'une opération d'équipement en matériels médicaux, a-t-on ajouté. Ces opérations de développement interviennent suite à des rencontres, qui ont réuni, précédemment, des responsables de l'APC de Chorfa et des responsables de la daïra de Sig avec des représentants des centres ruraux, au cours desquelles les préoccupations liées au développement local ont été présentées et qui ont été prises en compte avec leur inscription, en vue de leur concrétisation. Dans ce cadre, le représentant du centre rural d'Ouled Ali Bouziane, Benziane Abderrahmane, a tenu à saluer les efforts de l'Etat visant à prendre en charge les préoccupations des habitants de sa zone rurale, y compris l'approvisionnement en eau potable, signalant que la population a fait part de sa satisfaction concernant l'avancée du développement dans leur région. Par ailleurs, il est prévu l'achèvement de la concrétisation de plusieurs projets de développement dans la commune de Chorfa, dont l'extension du réseau de distribution de l'eau potable aux entrées nord et sud de la ville, ainsi que le village d'Anatra, la réhabilitation de la cantine scolaire de l'école primaire de Sidi Ali Cherif et des travaux d'aménagement de l'entrée nord



de la ville de Chorfa, selon les responsables de cette collectivité. D'autres projets de développement, inscrits au titre du budget communal et des programmes sectoriels, sont également en cours, dont l'aménagement de deux écoles primaires à Houaidjia et Anatra et la concrétisation du premier tronçon de la rénovation du réseau d'assainissement de la ville de Chorfa, ainsi que l'éclairage public en énergie solaire à travers cinq zones.

TIMIMOUNE

Nouveaux projets pour améliorer le réseau électrique

De nouveaux projets ont été retenus en faveur de la wilaya de Timimoune, dans le but d'améliorer le réseau d'électricité, notamment durant la saison estivale, a-t-on appris mardi dernier, de la direction locale de l'Energie et des Mines. Ces opérations portent sur la réalisation d'un réseau de 700 km devant connecter la wilaya aux réseaux Nord et Sud, en plus de la prise en charge urgente des zones enregistrant des faiblesses de tension, à travers les daïras de Tinerkouk, Cherouine, Ougrout et Timimoune, a précisé le directeur du secteur, Seddik Oussif. Une opération de recensement des zones en quête d'extension du réseau d'électricité à travers l'ensemble des communes et daïras de la wilaya est éga-

lement projetée, à l'effet d'inscrire de nouveaux projets d'électrification et développer le réseau de la wilaya, a-t-il annoncé. La société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) s'engage aussi à soutenir l'opération d'électrification des périmètres agricoles, en coordination avec les secteurs concernés, a ajouté Oussif. De plus, la centrale électrique de Talmine sera dotée de quatre (4) nouveaux générateurs, de deux (2) mégawatts chacun, susceptibles de renforcer le réseau de la région et remédier aux récurrentes perturbations que connaît la région en période des fortes chaleurs, assure-t-il. Les projets retenus pour la wilaya comprennent, en outre, la réalisa-

tion d'une nouvelle connexion électrique reliant sur 110 km Timimoune à Talmine en vue de sécuriser le réseau, ainsi que le lancement du projet d'une ligne électrique entre Timimoune, Ouled-Aïssa et Adjedir via les ksour de Tala et Guentour. Le wali de Timimoune, Benamar Souana, a

appelé à accélérer les travaux de réalisation du nouveau siège de la Sonelgaz, de dix (10) logements de fonction et des entrepôts de matériels, avant d'inviter les jeunes à s'impliquer dans les projets de développement énergétique par le montage de micro entreprises.

SKIKDA

Lancement prochain du projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la ville de Skikda devront être lancés au cours du premier trimestre de l'année 2025,

apprend-on mardi dernier, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, les procédures administratives préalables à l'engagement des travaux de cet équipement public ont été déjà entamées. Ce projet a été inscrit en 2023 pour une enveloppe financière estimée à 3 milliards de DA sur un terrain de 5 hectares devant accueillir plusieurs services dont ceux de la neurochirurgie, de la chirurgie cardiaque, de la chirurgie générale, de la médecine interne et la chirurgie thoracique, a-t-on précisé. Cet équipement dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations sanitaires dans la wilaya comprendra notamment neuf salles des opérations chirurgicales, est-il noté.

RELIZANE

L'hôpital Mohamed-Boudiaf renforcé par de nouveaux équipements médicaux

L'Établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Relizane a été renforcé, récemment, par d'importants nouveaux équipements, destinés à assurer une meilleure prise en charge des malades, a-t-on appris, mardi dernier, auprès de cette infrastructure de santé publique. L'acquisition de ces équipements, entrés en exploitation durant le mois de juillet dernier, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle, visant à promouvoir les prestations de santé et à améliorer la prise en charge des malades, a fait savoir la même source. L'enveloppe financière allouée à cette opération, puisée du budget de l'Établissement hospitalier et de la direction locale de la Santé et de la population (DSP), au titre de l'exercice 2023-2024, est évaluée à près de 200 millions de DA, a indiqué la même source, ajoutant que les nouveaux équipements concernent un scanner, des appareils modernes d'hémodialyse, d'endoscopie digestive et d'un appareil de radiographie numérique multifonctions, en plus d'autres équipe-

ments destinés aux services de réanimation, de pédiatrie, de médecine interne et d'ophtalmologie. Par ailleurs, l'hôpital Mohamed Boudiaf devra être consolidé, avant la fin de cette année, par d'autres nouveaux équipements, devant être majoritairement destinés à l'unité d'hémodialyse, de même que par la rénovation des équipements existants, a-t-on

ajouté. Il convient de signaler que le même hôpital a vu, récemment, son personnel médical renforcé par plus de 30 nouveaux praticiens spécialistes recrutés dans le cadre du service civile inhérent aux médecins spécialistes, portant ainsi le nombre global des médecins spécialistes activant au niveau de ces divers services à 107 praticiens.

KHENCHELA

Relogement de 33 familles

Trente-trois (33) familles de la commune de Khenchela ont été relogées mardi dernier, dans des logements neufs dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, apprend-on des services de la wilaya. L'opération supervisée par le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, a bénéficié à 33 familles qui occupaient des locaux commerciaux à la cité route El Aïzar du chef-lieu de wilaya, lesquelles ont été relogées dans des logements neufs à la

résidence Ennour de la cité 2000 logements publics locatifs (route de Baghai), selon la même source. L'opération qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions avec la participation des services de l'Office local de promotion et de gestion immobilière s'inscrit dans le cadre du programme tracé par les autorités de wilaya pour le relogement des familles occupant des habitations précaires, selon les services de la wilaya. Ces logements neufs attribués

disposent de toutes les commodités nécessaires tout comme ceux des 1.445 logements publics locatifs distribués le 5 juillet passé. Le chef de daïra de Khenchela, Fekha Benoumar, avait présidé au début de la semaine en cours le relogement de 52 familles résidant dans des habitations précaires à la cité Lahcen Merir de Khenchela vers des logements neufs à la résidence Ennour de la cité 2000 logements publics locatifs.

MILA

Lancement de la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tadjenanet

Les travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits ont été lancés courant cette semaine dans la commune de Tadjenanet (sud de Mila), a déclaré mardi dernier, le directeur local des équipements publics, Abdelaâli Boufrioua. Selon le même responsable, une enveloppe financière de près de 1,5 milliards de

DA a été octroyée à l'étude, la réalisation et le suivi de cet hôpital retenu pour la wilaya de Mila au titre de l'exercice 2023. Le cahier des charges de ce projet fixe à 15 mois le délai de réalisation de cet équipement public, selon la même source qui a indiqué que l'entreprise de réalisation s'est engagée à le livrer avant la fin des

délais contractuels pour en permettre la mise en service dans les plus proches délais. Cette structure hospitalière permettra à terme d'améliorer la prise en charge sanitaire des habitants de cette commune à forte densité urbaine ainsi que des communes limitrophes et leur éviter les déplacements vers d'autres

wilayas, a-t-on fait savoir. Les préparatifs sont en outre en cours pour lancer les travaux de réalisation de deux autres hôpitaux dans les communes de Telegma et Minar Zarza et la direction des équipements publics s'attèle à parachever les procédures légales pour engager les travaux au plus vite, a-t-on ajouté.

Plus de 17 400 détenus bénéficient de la liberté conditionnelle en 2024

Plus de 17 400 détenus ont bénéficié de la mesure de libération conditionnelle depuis le début de l'année 2024, grâce aux programmes de réinsertion sociale, a révélé, mardi dernier, à Tipasa, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi...

«Nous avons décidé un élargissement de la mesure de mise en liberté conditionnelle dans le but d'encourager les détenus à adhérer aux programmes de réinsertion sociale visant la lutte contre la criminalité et la réduction du phénomène de récurrence», a indiqué le ministre, lors de sa supervision, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et de hauts cadres de l'Etat, d'une cérémonie de distinction des détenus lauréats du Baccalauréat et du BEM à l'établissement pénitentiaire de Koléa. Il a souligné «l'intérêt crucial accordé par le système pénal algérien à la réinsertion sociale des détenus, à travers entre autres, le mécanisme de libération conditionnelle,

considéré comme une mesure d'aménagement de la peine de prison pour encourager les détenus ayant fait preuve d'une bonne conduite et d'un bon comportement, à adhérer aux programmes de réinsertion sociale». La libération conditionnelle est «un mécanisme efficace pour un retour progressif au sein de la société, avec un suivi assuré par des juges de l'application des peines et des services extérieurs», a précisé le ministre. S'exprimant sur les programmes d'enseignement et de formation des détenus. Tabi a rappelé l'initiative du président de la République, à l'occasion du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, de gracier, par voie d'un décret présidentiel, les détenus déten-



teurs de certificats d'études ou de formation professionnelle pour les inciter à poursuivre leurs études ou leur parcours professionnel. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a, par ailleurs, relevé une hausse notable dans les taux de réussite

aux examens de fin de cycle des détenus, durant l'année scolaire 2023/2024, comparativement à celle qui l'a précédée (2022/2023). Le taux de réussite des détenus au baccalauréat a dépassé 63% en 2024. «Un résultat traduisant, au même

titre que celui des autres examens scolaires, l'efficacité de la politique de réinsertion sociale des détenus qui accorde une grande importance à l'enseignement public et à la formation professionnelle», a-t-il dit. A l'occasion de la cérémonie de distinction des détenus lauréats du baccalauréat et du BEM, un projet caritatif a été lancé par le ministre de la Justice, en coordination avec le Croissant rouge algérien (CRA), portant confection de plus de 50.000 tabliers scolaires par plus de 600 détenus dans 18 ateliers disponibles au sein des établissements pénitentiaires du pays. A noter la distinction, à cette occasion, des trois détenus lauréats du baccalauréat et du BEM 2024. Sachant que la meilleure moyenne au bac, soit 18,39, a été enregistrée à l'établissement pénitentiaire de Babar (Khenchela), tandis que la meilleure moyenne au BEM (17.06) a été enregistrée à l'établissement pénitentiaire d'Oum El Bouaghi.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (ONSC)

Proposition de création de nouveaux mécanismes pour consolider le rôle de la société civile

Le président de l'Observatoire national de la société civile Noureddine Benbrahim a proposé, mardi dernier, à Oran, de nouveaux mécanismes visant à consolider davantage le rôle de la société civile, lui permettant d'être au diapason de l'évolution de la société. Intervenant lors d'une rencontre avec le bâtonnat de la wilaya d'Oran à la Cour de justice, en présence du wali d'Oran Saïd Sayoud et des représentants des autorités locales, Benbrahim a souligné que l'Observatoire national de la société civile a retenu quatre mécanismes dans le cadre de sa stratégie 2024-2030 pour renforcer le rôle de la société civile. Le même intervenant a souligné que le premier mécanisme porte sur le renforcement du rôle de

la société civile à travers la loi sur les associations, en cours de révision, alors que le deuxième mécanisme concerne le renforcement de la démocratie participative en confortant l'aspect fonctionnel de la société civile. Il a ajouté que le 3ème mécanisme porte sur le renforcement du rôle de la société civile pour accélérer le mécanisme de numérisation, en vue de parvenir à la citoyenneté numérique et le 4ème mécanisme est de renforcer l'ouverture de la société civile sur son environnement externe, territorialement et sur le plan international. Benbrahim a

indiqué que l'Observatoire national de la société civile, créé en 2020 comme instance consultative, intervient pour concrétiser le projet du président Tebboune, qui considère la société civile comme partenaire dans la bonne gouvernance. Par ailleurs, Benbrahim a supervisé une rencontre avec l'élite du secteur de la santé à l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) 1er novembre 1954 d'Oran, ou le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf, a présenté un exposé sur les acquis du secteur de la wilaya et les projets importants

concrétisés, ces dernières années. M. Benbrahim a souligné, dans son intervention devant le personnel de la santé, la nécessité de préserver les acquis importants réalisés par l'Etat, notamment concernant l'amélioration des conditions de travail des médecins en termes de structures et d'équipements. En marge de cette rencontre, une convention de partenariat a été paraphée entre l'APC d'Arzew et l'association Hayat de prise en charge des malades cancéreux pour concrétiser le principe de la démocratie participative.

MEILLEURES SOUPES EN 2024 (TASTEATLAS)

La chorba beida algérienne classée neuvième mondiale

La chorba blanche algérienne, également connue sous le nom de chorba beida, a récemment été classée parmi les meilleures soupes au monde par le célèbre site culinaire TasteAtlas. Ce classement prestigieux met en lumière un autre trésor gastronomique de l'Algérie, renforçant la réputation de la cuisine algérienne sur la scène internationale. La chorba beida, un plat emblématique de l'Algérie, est particulièrement prisée pendant le mois de Ramadhan, où elle est servie dans de nombreuses régions du pays. Cette soupe, à base de poulet, est enrichie de divers ingrédients qui lui confèrent son goût unique et sa richesse

nutritionnelle. Parmi ces ingrédients, on retrouve l'oignon, la carotte, le céleri, l'ail, le beurre, la cannelle et les pois chiches, qui se marient pour offrir une saveur subtile et réconfortante. Le classement établi par TasteAtlas, un site reconnu pour ses conseils en matière de voyage et de gastronomie, constitue une reconnaissance importante pour la cuisine algérienne. La chorba beida algérienne occupe la 29^e place du top 50 des meilleures soupes au monde. Cette soupe typique de la culture algérienne fait également partie des potages les plus goûteux du monde arabe, selon la même source. En mettant en avant la chorba

beida, TasteAtlas souligne la diversité et la richesse culinaire de l'Algérie, tout en plaçant ce plat traditionnel aux côtés des meilleures soupes du monde. Cette reconnaissance internationale vient confirmer l'importance du patrimoine culinaire algérien et la place de la chorba beida dans le cœur des Algériens. En plus d'être un plat nourrissant, cette soupe symbolise la convivialité et le partage, des valeurs essentielles durant le Ramadhan. La chorba beida, avec sa simplicité et sa profondeur de saveurs, continue de conquérir les palais, aussi bien en Algérie qu'à travers le monde, renforçant ainsi la renommée de la cuisine algérienne.

EL OUED

4 morts et 15 blessés dans un accident de la route

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier matin sur la route nationale n°48 reliant les wilayas d'El-Meghaïer et El Oued, ont rapporté les services de la Protection civile. L'accident s'est produit à 18 km de la commune d'El-Hamraïa (110 km au nord du chef-lieu de wilaya), suite à une violente collision entre un bus de transport des voyageurs et un véhicule utilitaire, entraînant la mort sur place de quatre personnes, et des blessures à différents degrés de gravité à 15 autres, a déclaré à l'APS le directeur de la Protection civile, Ahmed Baouji. Les corps des victimes de l'accident, âgés entre 16 et 63 ans, ont été transférés vers la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH) Ben Omar Djilani, alors que les blessés ont été transférés vers les services des urgences de la même structure de santé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident mortel.

IL A ÉTÉ EFFECTUÉ MARDI DERNIER

Premier voyage par train Annaba-Tunis

Le train reprend officiellement du service entre l'Algérie et la Tunisie, trois décennies après sa suspension. Le premier voyage du train, Annaba et Tunis a été effectué, mardi dernier, à 9h00, au bonheur des passagers des deux pays. «Je suis très content. Les conditions de voyage sont agréables. Cela nous change des taxis et des bus peu confortables», déclare une passagère au micro de la télévision algérienne qui a assuré la couverture de cet évène-

ment. «Dès que nous avons entendu la nouvelle de la reprise du train, nous avons tenu à l'expérimenter. C'est une bonne chose», enchaîne un autre passager. La liaison ferroviaire entre l'Algérie et la Tunisie, assurée par la société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT), devra permettre à des milliers de personnes qui font la navette entre les deux pays de voyager dans des conditions confor-

tables. Ce train assurera trois dessertes (Annaba-Tunis) durant les journées de mardi, jeudi et dimanche. Il effectuera aussi trois voyages à partir de Tunis vers Annaba, programmés pour les lundis, mercredis et vendredis. À l'arrêt depuis les années 1990, en raison de la situation sécuritaire en Algérie, ce projet témoigne de la bonne volonté de l'Algérie et de la Tunisie de connecter leurs réseaux ferroviaires.

INCURSION D'ITAMAR BEN GVIR SUR L'ESPLANADE DES MOSQUÉES

Condamnations internationales

Les États-Unis ont critiqué l'incursion dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem-Est occupée, du ministre israélien d'extrême droite de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, accompagné de plus de 2200 colons, soulignant que cela nuisait à leurs efforts de relancer les négociations sur un cessez-le-feu à Ghaza...

Le porte-parole du Département d'État américain, Vedant Patel, a déclaré aux journalistes que le comportement du ministre israélien et des colons «est non seulement inacceptable, mais réduit également les chances de ce que nous considérons comme une étape vitale pour une désescalade, alors que nous travaillons pour parvenir à un accord de cessez-le-feu». De son côté, le porte-parole du SG de l'ONU, Farhan Haq, a condamné l'action d'Itamar Ben Gvir, la qualifiant de provocation inutile. «Nous nous opposons à toute tentative visant à modifier la situation concernant les Lieux saints. Ce genre de comportement n'est pas utile et constitue

une provocation inutile», a-t-il déclaré aux médias. L'Union européenne a dénoncé également les provocations d'Itamar Ben Gvir, les qualifiant de flagrantes violations. Le coordinateur de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a écrit sur son compte X que l'Union européenne condamne les agissements du ministre israélien Ben Gvir, qui ne sont rien d'autre qu'une violation du statu quo historique et juridique de Jérusalem. En effet, depuis l'occupation de Jérusalem-Est par Israël en 1967, un statu quo interdit aux non-musulmans de prier sur l'esplanade des Mosquées, qui comprend le Dôme du Rocher et la mosquée al-Aqsa



mais ce statu quo est souvent foulé aux pieds par certains groupes sionistes. Plusieurs pays musulmans ont dénoncé de leur côté l'action du chef du parti d'extrême droite Force juive qu'ils estiment comme suscep-

tible de provoquer une explosion incontrôlable. C'est en tout cas un tollé international mais qui sera comme à l'accoutumée sans lendemain. On condamne, on s'insurge et on laisse après les extrémistes sionistes continuer

leurs agissements ! Le ministre israélien extrémiste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, et le soi-disant ministre des Affaires du Néguev et de Galilée, Yitzhak Wasserloff, accompagnés de plus de 2 200 colons, ont pris d'assaut mardi dernier l'esplanade de la mosquée d'Al-Aqsa, sous la protection de la police d'occupation. Il s'agit de la sixième incursion de Ben Gvir contre la mosquée Al-Aqsa depuis sa prise de fonction fin 2022. Des sources palestiniennes locales ont rapporté que Ben Gvir a dirigé une prière sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, en présence de quelque 2 500 fidèles juifs. Inculpé plus de 50 fois dans sa jeunesse pour incitation à la violence et condamné en 2007 pour soutien à un groupe terroriste, Itamar Ben Gvir verse ces derniers jours dans des provocations et des agissements extrêmes.

Boualem B.

RUSSIE

L'armée ukrainienne continue son offensive dans les oblasts de Koursk et Belgorod

L'armée ukrainienne continue de progresser sur le sol russe, selon Volodymyr Zelensky hier, qui reconnaît des combats «difficiles et intenses». L'état d'urgence a été déclaré à Belgorod, autre localité située à la frontière, où plus de 10.000 personnes ont été évacuées. Les jours passent et rien ne semble arrêter les troupes ukrainiennes en territoire russe. Après avoir pris au dépourvu les troupes russes le 6 août au début de l'offensive. Si les combats sont «difficiles et intenses» détaille Zelensky, les troupes ukrainiennes continuent de «progresser dans la région de Koursk. Depuis le début de la journée, nous avons parcouru entre un et deux kilomètres dans différentes zones», assure le président ukrainien. Son état-major revendique l'occupation de plus de 1000 kilomètres carrés, ce que démentent les autorités russes. Selon le président ukrainien, Kiev contrôlerait désormais 74 localités dans cet oblast situé à la frontière entre les deux pays après plus d'une semaine de combats. Des attaques au sol, mais pas seulement puisque la nuit dernière selon les autorités russes, 137 drones, ainsi que des missiles lancés depuis l'Ukraine auraient été interceptés dans plusieurs régions, notamment dans celle de Belgorod, autre localité située à la frontière où déjà 11.000 personnes ont été évacuées selon le gouverneur local. Et où le gouverneur local a déclaré l'état d'urgence. Et pour faire face à l'avancée des troupes

ukrainiennes, la Russie n'a pas d'autre choix que de retirer une partie de ses forces en Ukraine, a annoncé l'un des porte-paroles de l'armée ukrainienne, notamment des unités des régions de Zaporijia et de Kherson. De nombreux soldats russes ont été faits prisonniers depuis le début de l'offensive, des centaines selon la présidence ukrainienne. Zelensky assure que «plus de 100 militaires russes (ont été) capturés» hier. Mais aucun bilan chiffré n'a été communiqué sur les pertes. Du côté de Moscou, la réponse tarde à arriver, même si la Russie continue ses bombarde-

ments à l'aide de drones et de missiles sur des cibles stratégiques en territoire ukrainien. Une absence de réponse sur le territoire russe qui fait l'objet de nombreuses critiques sur les réseaux sociaux.

Des régions frontalières de Koursk évacuées

Les habitants des régions frontalières russes de Koursk ont continué à fuir leurs maisons, mardi dernier, à la suite de l'incursion de l'armée ukrainienne dans la région. Des milliers de personnes évacuées sont arrivées dans la ville de Koursk, où

elles ont été hébergées dans des centres d'hébergement temporaires et ont reçu une aide humanitaire. La télévision d'État russe a montré mardi des personnes faisant la queue pour recevoir des vêtements et de la nourriture dans un point de distribution de l'aide. Certaines personnes évacuées ont déploré le fait qu'il n'y avait ni électricité ni eau dans leurs campements et qu'elles avaient dû fuir en laissant tout derrière elles. Plus de 940 personnes originaires des zones frontalières, dont quelque 700 enfants, sont déjà arrivées dans la région de Moscou, a indiqué le ministère russe des Situations d'urgence dans un communiqué. Quatre cents centres d'hébergement temporaire à travers le pays sont prêts à accueillir les personnes évacuées. Le gouverneur par intérim de Koursk, Alexei Smirnov, a indiqué lundi au président Vladimir Poutine que les forces ukrainiennes avaient pénétré de 12 kilomètres dans la région de Koursk, sur un front de 40 kilomètres, et qu'elles contrôlent actuellement 28 localités russes. M. Smirnov a déclaré que 12 civils avaient été tués et 121 autres, dont 10 enfants, avaient été blessés. Environ 121 000 personnes ont été évacuées ou ont quitté d'elles-mêmes les zones touchées par les combats. Le gouverneur de la région de Belgorod, voisine de Koursk, a également annoncé l'évacuation des habitants d'un district proche de la frontière ukrainienne.

RENCONTRE VLADIMIR POUTINE-MAHMOUD ABBAS

Poutine réitère le soutien de la Russie à la création d'un État palestinien

En visite officielle à Moscou, Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, a rencontré le président russe Vladimir Poutine. Leurs discussions ont porté sur les relations bilatérales, la situation au Moyen-Orient et la guerre à Gaza. Lors de leur rencontre, Vladimir Poutine a réitéré le soutien de la Russie à la création d'un État. «Nous entretenons depuis longtemps des liens profonds avec le monde arabe, en particulier avec la Palestine, et nous y sommes très attachés», a déclaré Poutine, ajoutant que la Russie observe «avec dou-

leur et anxiété» la catastrophe humanitaire en Palestine. Malgré les conflits actuels, Poutine a affirmé que la position de la Russie en faveur d'un règlement pacifique avec Israël reste inchangée : «Pour assurer une paix durable dans la région, il est nécessaire de faire appliquer toutes les décisions des Nations unies, et en premier lieu, de créer un État palestinien à part entière», a-t-il insisté. De son côté, Mahmoud Abbas a exprimé sa gratitude envers la Russie, qualifiant Poutine d'"ami du peuple palestinien".

USA

Biden estime qu'un cessez-le-feu à Gaza pourrait dissuader l'Iran de représailles contre Israël

Une attaque iranienne «largement anticipée» contre Israël, pour venger l'assassinat du chef du Hamas le mois dernier à Téhéran, pourrait être évitée si Israël et le Hamas parviennent à conclure un accord de cessez-le-feu à Gaza lors de la reprise des pourparlers cette semaine, a estimé le président américain, Joe Biden, «C'est ce que je crois», a répondu Biden, interrogé sur un tel scénario, en assurant qu'il «n'abandonnait pas» l'objectif d'un cessez-le-feu, bien que les négociations deviennent difficiles. Face au risque d'une extension de la guerre, Joe Biden avait appelé Téhéran à «renoncer à ses menaces d'attaque mili-

taire contre Israël. La République islamique est déterminée à défendre sa souveraineté», a réagi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iraniennes, Nasser Kanani. Les États-Unis, l'Égypte et le Qatar ont appelé l'État hébreu et le mouvement islamiste palestinien à participer jeudi à un nouveau cycle de négociations qu'Axios qualifie de «décisif». La Maison-Blanche est extrêmement préoccupée par le fait que si l'Iran et le Hezbollah attaquent Israël dans les prochains jours, cela sabotera les négociations et fera échouer tout accord possible», croit savoir le site américain.

SYRIE

Echange de tirs entre des groupes soutenus par l'Iran et les forces américaines

Des attaques réciproques ont été menées, mardi dernier, entre des groupes soutenus par l'Iran et les forces américaines stationnées sur la rive ouest de l'Euphrate dans la province de Deir ez-Zor, dans l'est de la Syrie. Des groupes soutenus par l'Iran et stationnés sur la rive ouest de l'Euphrate à Deir ez-Zor ont mené une attaque à la roquette contre l'usine de gaz de Koniko où étaient stationnées des forces américaines, ont révélé des sources locales à Anadolu. De la fumée s'est élevée dans la zone où se trouve la base américaine. Aucune informa-

tion n'a été communiquée quant au nombre de victimes de cette attaque. Les avions de guerre de la coalition dirigée par les États-Unis ont frappé des points militaires appartenant à des groupes soutenus par l'Iran dans l'est de la province de Deir ez-Zor et autour de la ville de Hachimia. Les territoires de Deir ez-Zor situés à l'est de l'Euphrate sont occupés par l'organisation terroriste PKK/YPG, soutenue par les États-Unis, tandis que le centre de la province et d'autres zones rurales sont sous le contrôle du régime d'Al-Assad et de groupes soutenus par l'Iran.

ÉQUIPE NATIONALE

Fortunes diverses pour les joueurs des Verts

Les joueurs de l'équipe nationale ont connu des fortunes diverses pour leurs apparitions pour l'entame de la saison avec leurs clubs respectifs, que ce soit pour ceux qui évoluent en Europe ou ceux qui jouent au Golfe arabe...

Ainsi et en Ligue des champions d'Europe, le buteur des Verts, Yacine Benzia, a contribué au succès de son équipe, la formation azérie, Qarabag, lui qui a été double buteur et passeur face au club de Ludogorets. Battus 2-1, à l'aller par le club bulgare, les coéquipiers de notre international se devaient de réagir et c'est ce qu'ils ont fait. Ces derniers ont largement renversé la vapeur à l'extérieur en s'imposant 7-2 ! Ils vont devoir désormais éliminer le Dinamo Zagreb en barrage pour espérer rencontrer les grands d'Europe. Titulaire, le meneur de jeu algérien égalise à 2-2 dans les arrêts de jeu sur penalty (45'+1'), avant d'offrir le but du 3-2, quatre minutes plus tard à Patrick

Andrade (45'+5'). Le score étant resté ainsi à la fin du temps réglementaire, 4-4 en cumulé sur les deux matchs, les deux équipes se sont départagées dans les prolongations. Le club d'Azerbaïdjan marque quatre nouveaux buts, dont un dernier par Benzia. Le défenseur algérien de Lille, Aïssa Mandi, a lui, été moins chanceux, étant donné qu'il a été expulsé pour son premier match avec sa nouvelle équipe. En effet, et entré en fin de match face à Fenerbahçe en match du tour préliminaire de Champions League, Mandi a été expulsé durant les prolongations. Arrivé il y a quelques semaines de Villarreal, le défenseur international algérien qui avait été laissé sur le banc lors



du match aller, a fait son entrée en jeu à la 81e minute de jeu à la place de Tiago Mendes, au sein d'une défense trois. Alors que le score était de 0-0, permettant à Lille de se qualifier aux matchs de barrage, Diakité marque contre son camp dans les arrêts

de jeu, et les deux équipes doivent aller en prolongation. A la 109e minute, Aïssa Mandi est donc expulsé pour un pied haut au niveau de la tête de son adversaire. En Arabie Saoudite, pays qui accueille, ces deux dernières années les stars interna-

tionales, l'ancien capitaine de l'EN algérienne, Ryad Mahrez s'est fait éliminer avec son club du Ahly Djeddah par la formation d'El Hilal, même s'il avait réalisé un match honorable. Al-Ahli avait ouvert le score par le Brésilien Roberto Firmino sur une passe lumineuse de l'ailier international algérien Riyad Mahrez (66e). Le buteur Serbe d'Al-Hilal Aleksandar Mitrovic a égalisé en fin de match (90e). Al-Hilal affrontera en finale le vainqueur de l'autre demi-finale, entre Al-Nasr et Al-Taawoun. La finale se jouera samedi. Riyad Mahrez avait terminé meilleur passeur du championnat saoudien de football (Saudi Pro League) du dernier exercice 2023-2024 avec 13 offrandes, devant le milieu offensif portugais d'Al-Hilal Ruben Neves (12 passes), et l'attaquant vedette portugais d'Al-Nasr Cristiano Ronaldo (11 passes).

Marouane A.

CR BELOUZDAD

Le Camerounais Wamba file au club émirati d'Al-Wahda FC

L'attaquant camerounais du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Lionel Wamba, s'est engagé avec Al-Wahda FC, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 émirati de football mardi sur ses réseaux sociaux. «Le club a recruté Wamba en provenance du CR Belouizdad en tant que joueur résidant, dans la cadre de la stratégie du club à renforcer l'effectif par des jeunes talents. Le Conseil d'administration tient à souhaiter la bienve-

nue à Wamba, en terre des champions, tout en lui souhaitant beaucoup de succès et de réussite», a indiqué Al-Wahda FC, sans dévoiler la durée du contrat. Al-Wahda FC, 5e au classement final du précédent exercice, débutera la nouvelle saison 2024-2025 du championnat émirati le 23 août à domicile face à Ajman, à l'occasion de la 1re journée. Wamba (21 ans) avait rejoint le Chabab Belouizdad en 2022 pour un contrat de trois saisons, en

provenance du FK Spartaks Jurmala (Div.1/ Lettonie), réussissant à marquer 17 buts en championnat en deux saisons avec le club de Laaqiba, remportant le titre du championnat 2023 et la Coupe d'Algérie 2024. Le staff technique du CRB a décidé de se passer de Wamba, suite au renforcement du secteur offensif avec l'arrivée de l'ancien attaquant de l'USM Alger Aymen Mahious, à titre de prêt en provenance d'Yverdon-Sports FC (Suis-

se), l'avant-centre sud-africain Mayo Khanyisa (ex-Cape Town City/ Div.1 sud-africaine), et Rezki Hamroune (ex-Pharco FC/ Egypte). Le CRB devrait engager un ou deux joueurs étrangers avant la clôture de la période des transferts d'été, fixée au 10 septembre prochain. La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'augmenter à 5 le nombre de joueurs étrangers à recruter par chaque club de la Ligue 1.

ANCIEN JOUEUR
DU MCO

Décès de l'ancien international Sid Ahmed Belkedrouci

L'ancien attaquant de l'équipe nationale de football des années 1970, Sid Ahmed Belkedrouci, est décédé mardi dernier, à l'âge de 73 ans, a annoncé son ancien club, le MC Oran, mardi, dans un communiqué. Ancien joueur de plusieurs clubs de l'ouest du pays tels que le RCG Oran (1966-1969), le GC Mascara (1969-1971), et le MC Oran à deux reprises (1971-1977) et 1978-1979), Belkedrouci compte 20 sélections avec les Verts de 1974 à 1979 pour un bilan de 7 buts. En finale des Jeux africains disputée le 28 juillet 1978 au Stade olympique du 5-Juillet d'Alger, il avait été l'auteur de la passe décisive de l'unique but inscrit par Ali Bencheikh face au Nigeria (1-0). Il avait terminé meilleur buteur du championnat d'Algérie sous le maillot du MCO en 1973 en compagnie de Abdelhafid Fendi (MO Constantine) et Mourad Derridj (JS Kabylie) avec 14 buts chacun, et comeilleur buteur en 1975 en compagnie de l'ancien meneur du jeu de RC Kouba, Boualem Amirouche, (18 buts). Côté palmarès, il avait remporté la Coupe d'Algérie 1975 avec le MCO aux dépens du MO Constantine (2-0), en marquant le deuxième but de son équipe à la 83e minute de jeu.

USM KHENCHELA

Le Béninois Glélé Togbedji Irenée s'engage

Le défenseur central international béninois de l'AS Vita Club (RD Congo) Glélé Togbedji Irenée, s'est engagé avec l'USM Khenchela, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football mardi, sans citer la durée du contrat. Avant de rejoindre la formation congolaise, avec laquelle il a évolué lors de la deuxième partie de la saison 2023-2024, le joueur de 25 ans a porté les couleurs de Coton FC (Div.1/ Bénin). Avec l'AS Vita Club, Glélé Togbedji Irenée a remporté en juin dernier la Coupe du Congo, après la victoire en finale contre le Céleste FC (1-0), au stade des Martyrs de Kinshasa. Selon la presse congolaise, Glélé Togbedji Irenée a joué un rôle majeur

dans cette consécration. L'USMK a assuré auparavant l'arrivée de plusieurs joueurs, à l'image du gardien de but Ousama Litim (ex-MC Alger), des défenseurs Aymen Chaaraoui (ex-US Souf) et l'Ivoirien Gbaï Moïse (ex- Sol FC/ Côte d'Ivoire), des milieux de terrain Mohamed Réda Boumechra (ex-JS Kabylie), Hmida Zenasni (ex-ASO Chlef), et Samir Aïboud (ex-Madar/ Arabie saoudite), et de l'attaquant congolais Prince Ibara (ex-Hong Linh Ha Tinh/ Vietnam). Pour préserver l'ossature de l'équipe, la direction a décidé de conserver plusieurs tauliers : le gardien de but Sofiane Khedairia, les défenseurs Hamza Rebaï, Abdelali Guemroud, Abdelhafid Hagas, et Nabil Sadou,

le milieu offensif Chouaïb Debbih, ainsi que le milieu de terrain et capitaine Abdelhakim Sameur. L'équipe poursuit sa préparation à Khenchela, au rythme de deux séances par jour, sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Hatem El-Missaoui. L'USMK se rendra probablement en Tunisie pour effectuer un stage précompétitif. L'USMK a bouclé la saison 2023-2024 à la 10e place avec 39 points, à sept longueurs du premier reléguable, l'ES Ben Aknoun. Les Noir et Blanc entameront le nouvel exercice à domicile face au vice-champion d'Algérie le CR Belouizdad, à l'occasion de la journée inaugurale prévue le 21 septembre prochain.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2024-2025

Début de la compétition vendredi

Le coup d'envoi de la saison 2024/25 des compétitions interclubs de la CAF sera donné vendredi prochain, avec la participation de trois clubs algériens, tandis que l'USM Alger est exemptée du premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de football. Outre l'USM Alger, ancien vainqueur de la Coupe de la Confédération, le football algérien sera représenté par un deuxième club dans cette compétition, le CS Constantine qui avait terminé le championnat de Ligue 1 Mobilis à la 3e place. Les hommes de Kheïreddine Madoui affronteront les Rwandais de Police FC le samedi 17 août au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (19h00) pour le compte du 1er tour préliminaire (aller). La seconde manche se jouera le dimanche 25 août au Kigali Arena Stadium (15h00, heure algérienne). En Ligue des champions, le MC Alger

(champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vice-champion), sont les deux représentants algériens dans cette lucrative compétition. Le MCA affrontera les Libériens de Watanga FC, pour le compte du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions, tandis que le CRB croisera le fer avec les Congolais de l'AC Léopards. Le deuxième tour préliminaire se jouera du 13 au 15 septembre pour la manche aller et du 20 au 22 septembre pour la manche retour, ce qui permettra de finaliser le processus du tirage au sort des phases de groupe. Les 12 meilleures équipes du classement CAF, parmi lesquelles le champion en titre de la Ligue des Champions Al Ahly (Egypte) et le finaliste de la dernière édition Espérance (Tunisie), sont exemptées du premier tour éliminatoire. Ce même système s'applique à la Coupe de la Confédération, où douze

clubs participants, dont le tenant du titre Zamalek, sont dispensés du premier tour. Malgré le fait que les deux compétitions n'en soient qu'à leurs prémices, les passionnés de football africain peuvent s'attendre à des rencontres intéressantes. Les clubs de tout le continent mettront tout en œuvre pour se qualifier pour le deuxième tour, et finalement pour la phase de groupes des deux compétitions respectives. Parmi les rencontres captivantes en Ligue des Champions, il faut noter l'affrontement entre les Young Africans, champions en titre de Tanzanie, et le Vital'o FC du Burundi. Les Égyptiens de Pyramides FC, qui ont connu une saison exceptionnelle l'année précédente, seront face au JKU SC de Zanzibar, tandis que les Sud-Africains d'Orlando Pirates FC, rencontreront Disciples FC de Madagascar.

C1/3^E TOUR PRÉLIMINAIRE

Lille arrache à Istanbul sa qualification pour les barrages

Lille a arraché sa qualification pour les barrages de la Ligue des champions, en ramenant un match nul mardi (1-1, 2-1 à l'aller) de son 3^e tour préliminaire retour au stade Şükrü Saraçoğlu du Fenerbahçe de José Mourinho à Istanbul...

Il a fallu aux Dogues un petit miracle alors que tous les événements de fin de match pointent vers une qualification du club hôte. Les Lillois venaient de prendre deux coups de massue: d'abord l'ouverture du score à la 92e minute par un but contre son camp de Bafodé Diakité, sur une énième longue touche de Jayden Oosterwolde, qui a rebondi sur la tête de Thomas Meunier puis sur la cuisse du défenseur central, vers le but. Emmené en prolongations alors qu'il n'avait pas franchement été dominé par des Stambouliotes déjà très influencés par la philosophie prudente de Mourinho, le LOSC a ensuite semblé craquer définitivement lorsque l'entrant Aïssa Mandi, pour son premier match avec



son nouveau club, a été expulsé sur un pied haut. Et à la 118e minute, alors que l'objectif pour les hommes de Bruno Genesio semblait être de tenir en attendant la séance de tirs aux buts, l'assistance vidéo a alerté l'arbitre central d'une main dans la surface sur un tir de Jonathan David. L'attaquant s'est chargé de transformer l'opportunité, sans trembler. Ce but a conclu un match assez animé avec des séquences allant d'un but à l'autre, mais où les deux équipes ont longtemps pêché à la finition, le Fener butant en

particulier sur un bon Lucas Chevalier qui a détourné plusieurs frappes lointaines dangereuses. Au cours de la deuxième période, le portier lillois a été la cible de violences de supporters turcs, en recevant un projectile venu des tribunes. Il s'est relevé au bout de plusieurs minutes, sans dommage apparent. Le LOSC maintient son rêve d'être le quatrième club français cette saison à disputer la Ligue des champions. Il affrontera en barrages le Slavia Prague, qui a dominé de son côté l'Union Saint-Gilloise (1-0, 3-1 à l'aller).

MOURINHO : «SI JE PARLE, JE VAIS AVOIR DES PROBLÈMES»

Arrivé sur le banc de Fenerbahçe cette saison pour relancer le géant turc, José Mourinho ne verra pas la phase de groupes de la Ligue des champions avec son équipe. En effet, le LOSC bat le club turc à l'issue d'une prolongation (2-1, 1-1), en infériorité numérique, grâce à un penalty de Jonathan David. «A mon avis, une équipe méritait de gagner mais c'est une autre équipe qui a gagné», a jugé José Mourinho. A la 118e

minute, l'assistance vidéo a alerté l'arbitre central d'une main dans la surface sur un tir de Jonathan David.

L'attaquant s'est chargé de transformer l'opportunité sur penalty, sans trembler. José Mourinho ne semble pas avoir apprécié cette décision arbitrale. «Si je parle, je vais avoir des problèmes», a lancé le Special One après la rencontre, reprenant une des punchlines qui ont fait sa légende en Premier League. «Je ne veux pas continuer cette phrase. Si vous vous interrogez sur le reste de ma phrase, je vous invite à regarder la finale de la Ligue Europa Rome-Séville lors de la saison 2022/23. Vous comprendrez alors le reste de la phrase». Fier de ses joueurs qui ont tout donné, Mourinho a salué également les arrêts effectués par Lucas Chevalier, l'homme du match selon lui. «Les conséquences sont simples: nous perdons économiquement et nous perdons la chance de jouer contre les grandes équipes», a commenté l'entraîneur portugais. «Mais nous n'aurions pas gagné la Ligue des champions mais nous allons aller en Ligue Europa. Nous pouvons faire une grande compétition».

ÉTATS-UNIS

Giroud profite du rêve américain

Olivier Giroud a disputé ses premières minutes sous le maillot du Los Angeles FC cette nuit, et le champion du monde 2018 avait la banane.

Tous Gigi, tous Rourou ! Après Grenoble, Istres, Tours, Montpellier, Arsenal, Chelsea et Milan, Olivier Giroud a posé ses valises à Los Angeles. Le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France a étreint ses nouvelles couleurs contre San José cette nuit. Entré à la 71e minute de jeu alors que le score était déjà de 4-1 en faveur du LAFC, l'Isérois n'a pas marqué, mais il a pris son pied. «J'avais hâte de jouer ici, devant ce public incroyable. J'ai reçu un accueil très chaleureux de tout le monde au club, on m'a accueilli comme un membre de la famille», a-t-il confié devant la presse à la fin de la

rencontre. «J'aurais aimé jouer plus ce soir, j'étais comme un enfant, j'avais faim !» L'attaquant a aussi apprécié de pouvoir partager ce moment avec ses enfants, sur la pelouse et au sein du vestiaire. «En Europe, c'est un peu différent, c'est plus rare de pouvoir faire venir les enfants sur la pelouse ou dans le vestiaire. Les voir jouer dans le vestiaire, prendre des photos après le discours du manager, c'est la vie que je voulais. Je suis très heureux, vous pouvez le voir avec mon sourire.» Le rêve américain.

PARIS SG

Sancho serait prêt à venir

Orphelin de Kylian Mbappé, parti au Real Madrid, le PSG cherche à se renforcer en attaque cet été. La direction du club francilien voulait attirer un joueur de

renom qui serait capable de distiller des bons ballons pour ses partenaires. Déjà cité dans l'orbite parisienne, Jadon Sancho pourrait être ce renfort espéré. Mais rien n'est fait. D'abord parce qu'il faudra trouver un terrain d'entente avec Manchester United sur le volet financier, ce qui n'est pas une mince affaire alors que les Anglais valorisent leur joueur à plus de 60M€.

Ensuite parce que financièrement le PSG à un cadre à respecter et ne se laissera pas tenter par tous ses désirs. Une certitude: l'ailier de 24 ans se verrait bien signer dans la capitale française selon les informations de RMC Sport.

Un premier contact a déjà été établi avec le PSG. Si Paris est très attentif à la situation de Jadon Sancho et que l'ancien grand espoir de Dortmund et du football anglais est séduit à l'idée de rejoindre le PSG, aucun accord ne devrait intervenir dans les prochains jours. Le Paris-Saint-Germain doit par ailleurs négocier avec Manchester United pour le transfert du milieu uruguayen Manuel Ugarte.

OGC NICE

Le club ciblerait un défenseur de MLS

Jean-Clair Todibo à peine parti à West Ham que Franck Haise devrait déjà voir arriver dans ses rangs son successeur dans la charnière centrale de l'OGC Nice. Selon les informations du journaliste spécialisé Fabrizio Romano, le Gym pourrait rapidement boucler l'arrivée de Moïse Bombito. La signature du jeune défenseur de 24 ans serait même espérée dès cette semaine sur la Côte-d'Azur. International canadien, fort de ses 12 sélections, dont une demi-finale de Copa America perdue (2-0) contre l'Argentine de Lionel Messi, le défenseur des Colorado Rapids (en MLS) fera donc ses débuts en Europe avec les Aiglons. «Accord conclu avec Colorado Rapids pour 7 millions d'euros, hors bonus, et Moïse Bombito va signer à Nice jusqu'en 2028 pour un contrat de quatre ans», a ainsi assuré Fabrizio Romano sur la plateforme X (ex-Twitter), ce mardi. Avec à peine une cinquantaine

de matchs chez les pros dans les jambes (dont 18 matchs et 2 buts cette année avec les Rapids), Moïse Bombito a connu une belle année 2024 avec l'épopée canadienne en Copa America et une sélection au sein de l'équipe MLS All-Stars, qui ras-

semble les meilleurs joueurs de la ligue nord-américaine, pour affronter les meilleurs de la Liga MX mexicaine, le 24 juillet dernier. Dans l'attente d'une possible officialisation après une visite médicale prévue en fin de semaine, le jeune canadien constitue-

rait le deuxième recrue du club après la signature de Jonathan Clauss, fin juillet. Le recrutement de Moïse Bombito serait aussi le transfert le plus cher de l'été pour les Aiglons puisque l'ex-joueur de l'OM est arrivé pour seulement 5 millions d'euros.

MANCHESTER UNITED

Coup double pour les Red Devils

Erik ten Hag va retrouver deux joueurs qu'il connaît bien. Ce mardi, Manchester United a annoncé le recrutement du défenseur néerlandais Matthijs de Ligt et du latéral marocain Noussair Mazraoui. Les joueurs arrivent en provenance du Bayern Munich et vont découvrir la Premier League. Matthijs de Ligt et Noussair Mazraoui avaient déjà évolué sous les ordres d'Erik ten Hag lorsqu'ils jouaient à l'Ajax Amsterdam, atteignant les demi-finales

de la Ligue des champions en 2019. Ils ont été transférés pour un total de 70 millions d'euros, d'après les estimations de la presse britannique. De Ligt, âgé de 25 ans, sélectionné à 45 reprises sous le maillot des Oranje, a signé un contrat de cinq ans, avec une option d'une année supplémentaire. Mazraoui, âgé de 26 ans et international marocain (28 sélections), a lui signé un contrat de quatre ans, avec une année supplémentaire en option. Après les

départs de Raphaël Varane (Côme) et Aaron Wan-Bissaka (West Ham), Manchester United avait déjà renforcé sa défense en recrutant le jeune défenseur central français de Lille Leny Yoro, âgé de 18 ans, pour une somme estimée à 70 millions d'euros. Huitième de la Premier League la saison passée et battus samedi par leurs voisins de City lors du Community Shield, les Mancuniens débutent leur saison en championnat vendredi à domicile contre Fulham.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4		■						
5					■			■
6								
7			■				■	
8	■					■		
9								
10		■						■
11								
12				■				

- VERTICALEMENT**
- A. Grandes personnes. Rigolera.
 - B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
 - C. Étendues liquides. C'est un courriel.
 - D. Il traverse Turin. Malgré cela.
 - E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
 - F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
 - G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
 - H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Action d'accueillir un enfant.
 - 2. Débloque.
 - 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
 - 4. Fruit à conserve.
 - 5. Argent populaire. Quatre romain.
 - 6. Dispersée çà et là.
 - 7. Supposons... Direction sur la boussole.
 - 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
 - 9. Retendre le ressort de la pendule.
 - 10. Donner un coup de main.
 - 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
 - 12. Condiments. Spécialité de Guérande.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRINCIPE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MAR-SUPIAL	BOUTS D'HERBE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE	ASCÈTE HINDOU	BOUILLIE DE FARINE DE MAÏS	CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	ON L'ASSOCIE AU YANG
COULEUR CHAIR	UNITÉ ROUMAINE	MAUVE	GRAND VESTIBULE PAS TRÈS ABORDABLE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	ENSEMBLE DES GENS DU PAYS
MILLI-LITRE	GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD	ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	COUPE FRISÉE	DÉTERMINANT POSSESSIF
ENDROIT OÙ TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MUSULMANE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	TERME D'ÉCHECS
FAIRE UNE TRESSE	MAUVE	ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	COUPE FRISÉE	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	MARQUE DE DEDAIN
EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	ÉGARER	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	ÉGARER	DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
ÉGARER				DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE	MARQUE DE DEDAIN
CUBERAS DU BOIS				DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE	MARQUE DE DEDAIN




SUDOKU

4								2
1	2	8				6	9	7
	6		8		9		1	
			3	4	8			
	7		1		5		4	
	9	4	2		7	5	3	
6		3	9	7	2	1		4
		1		5		9		
	4	2				3	7	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L	E	E	T	E	E	B	B	S	E	R	T
O	B	C	R	X	N	O	A	T	P	E	N
N	O	U	A	T	U	L	T	U	I	L	E
G	R	U	N	R	T	E	A	L	C	G	C
T	C	V	S	A	N	E	I	I	A	E	I
E	I	E	I	I	N	A	M	R	D	R	T
M	M	B	T	R	N	I	V	O	O	I	E
P	I	A	E	E	U	E	M	A	R	L	R
S	S	C	R	D	S	S	R	E	L	P	G

ATELIER SI-AMER-BOULIFA DE LITTÉRATURE AMAZIGHE

Zohra Aoudia subjugué le public

La romancière d'expression amazighe, Zohra Aoudia, a, une fois de plus, rencontré samedi dernier ses lecteurs, qui sont de plus en plus nombreux...

L'association culturelle Tanekra d'Agouni-Fourou, dans la daïra des Ouacifs, l'a choisie comme toute première hôte de son atelier Si-Amer-Boulifa, exclusivement dédié à la littérature amazighe.

Durant un peu plus de deux heures, l'enseignante de tamazight au lycée Abane-Ramdane de Tizi Ouzou a abordé avec la consistante assistance, ses deux premiers romans dont l'un a été primé et l'autre est épuisé et a fait l'objet d'une deuxième édition en un temps record et le deuxième Tadist yetswanaâlen, paru aux éditions Imtidad, en janvier 2023, a eu également des échos positifs puisqu'il sera primé pour avoir décroché le deuxième prix Mohand-Akli-Haddadou.

Dotée d'un style poétique inégalé, la native d'Iferhounene, dans la région de Aïn El Hammam, en Haute Kabylie, a ému l'assistance lors de sa lecture d'extraits de ces deux œuvres Tiziri et Tadist yetswanaâlen, dont le sujet de prédilection est la défense de la femme. Aoudia a tenu, à l'occasion, à réaffirmer ses choix éditoriaux, promettant de continuer à «traquer» les tabous qui étranglent



la femme dans notre société, allant dans le menu détail des supplices que la femme subit dans son quotidien. Et de partager en exclusivité, avec l'assistance, un extrait de son nouveau roman en projet d'écriture. Intitulé Yelli-s Uqettal ou (La fille du

tueur), ce troisième roman de Aoudia est attendu pour début de l'année prochaine avec, promet-elle dans la foulée, «un roman tous les deux ans». Lors des débats ayant suivi la présentation de ses deux ouvrages, Zohra Aoudia a été ravie

par la «conquête» de nouveaux lecteurs et admirateurs, notamment parmi la gent féminine, dont une enseignante à la retraite s'est engagée à acquérir ces deux premiers romans et d'en faire de même pour tous les autres que l'auteure aura à éditer à l'avenir.

A la fin de cette rencontre conviviale, l'auteure Zohra Aoudia a été honorée au même titre que son éditeur Hamza Sahoui par l'association organisatrice de cet événement littéraire.

Un rendez-vous, dédié à la promotion de la langue amazighe qui s'ajoute à deux autres événements de la même veine, à savoir le prix Mouloud Mammeri de lecture en tamazight et le prix Belaid At Ali de la dictée en tamazight qui sont à leur deuxième édition cette année.

Selon Hassène Kashi, membre de Tanekra, il est prévu dans le cadre de cet atelier, des cours de lecture suivi et dirigé et d'autres dédiés à l'écriture en tamazight au bénéfice, notamment des enfants.

LU POUR VOUS

Neil Postman ou la satiété du spectacle

L'avantage avec les livres épuisés, c'est qu'on peut les oublier pour les redécouvrir ensuite hors de leur contexte d'origine. Avec « Se distraire à en mourir », publié en 1986 pour la première fois en français mais introuvable depuis lors, on se prend à trouver dans l'essai de Neil Postman des arguments qui dépassent la critique frontale de la télévision et de son pouvoir d'abrutissement des foules par le divertissement. A la lumière du Web, il prend une autre saveur. Au milieu des années 1980, Postman reprend l'étude du médium là où Marshall McLuhan l'avait laissée vingt ans plus tôt -«le vrai message, c'est le médium lui-même, écrivait alors l'auteur de *Pour comprendre les médias*. C'est-à-dire, tout simplement, que les effets d'un médium sur l'individu ou sur la société dépendent du changement d'échelle que produit chaque nouvelle technologie, chaque prolongement de nous-mêmes, dans notre vie». Postman prolonge cette thèse en décrivant la mutation de l'«homme typographique vers l'«homme télégraphique», selon laquelle la technique «créerait sa propre définition du discours».

I. Med Amine

SOMMES-NOUS DANS LE MEILLEUR DES MONDES POSSIBLE ?

Le contrôle des masses par le plaisir et le divertissement

Pour illustrer son propos, Neil Postman oppose deux modèles d'oppression. D'un côté, la tyrannie dure, directe, brutale exercée par l'Etat, celle décrite par l'écrivain (fort prisé par la Nouvelle Droite) Arthur Koestler dans «Le Zéro et l'Infini» ou par George Orwell dans 1984 ou «La Ferme des animaux». De l'autre, la prophétie d'Aldous Huxley dans «Le Meilleur des mondes», un totalitarisme scientifique basé sur le conditionnement, où le contrôle s'exerce en infligeant non des punitions, mais des plaisirs. «Orwell craignait ceux qui interdisent les livres, Huxley redoutait qu'il n'y ait même plus besoin d'interdire les livres car personne n'aurait plus envie d'en lire. Orwell craignait ceux qui nous priveraient d'information, Huxley redoutait qu'on nous en abreuve au point que nous en soyons réduits à la passivité et à l'égoïsme. Orwell craignait qu'on nous cache la vérité, Huxley redoutait que la vérité ne soit noyée dans un océan d'insignifiances».

97^E ÉDITION DES OSCARS

Appel à candidatures pour la sélection du long métrage qui représentera l'Algérie

La Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars a annoncé, mardi dernier, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour le choix du film long métrage qui représentera l'Algérie à la 97^e édition des Oscars dans la catégorie «Meilleur film international». Sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec le Centre Algérien de Développement du

Cinéma (CADC), cette commission, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, est présidée par le réalisateur-producteur, Belkacem Hadjadj, avec pour président d'honneur, le grand cinéaste, Mohamed Lakhdar Hamina. Une plateforme, pouvant être consultée à l'adresse, www.algerian-sc.com, qui contient la liste des membres de la commission, les informations et règlements

nécessaires au dépôt des candidatures, ainsi qu'un formulaire d'inscription à télécharger et à remplir dûment, est disponible sur la toile, depuis mardi 13 août 2024, précise le communiqué. La commission informe les producteurs-postulants à la représentation de l'Algérie à la 97^e édition des Oscars, que la date limite du dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 1^{er} septembre 2024.

ARTS ET CULTURE

Journées d'information sur les inscriptions aux écoles et instituts supérieurs du secteur

Le ministère de la Culture et des Arts organise à Alger depuis mardi et jusqu'à jeudi (13-15 août), des journées d'information au profit des nouveaux bacheliers sur les inscriptions aux écoles et instituts supérieurs sous tutelle, indique un communiqué du ministère. Des représentants de l'Ecole nationale supérieure de

conservation et de restauration des biens culturels, de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (ISMAS), de l'Institut national supérieur de la musique (INSM), de l'Institut national supérieur du cinéma, prendront part à cette manifestation ouverte au Palais de la culture

Moufdi-Zakaria. Ces journées d'information visent à «intensifier la communication avec les bacheliers, toutes filières et spécialités confondues, qui souhaitent intégrer les instituts via un concours national d'accès à ces établissements spécialisés, ouvert en septembre prochain», explique le ministère.

«LE DERNIER PAS», DU THÉÂTRE NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

En tournée à l'est de l'Algérie

Le Théâtre national organise une tournée artistique de la pièce «Le dernier pas» du Théâtre de la République Sahraoui à travers les théâtres régionaux de l'Est du pays pour la période du 21 au 31 août. La projection de la pièce de théâtre Le dernier pas, a eu lieu en janvier dernier au théâtre national d'Alger ainsi que dans les camps sahraouis. La pièce en question s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre, signé en mars 2023 à Boujdour (camps de réfugiés sahraouis) entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère sahraoui de la Culture : une manière

singulière visant à renforcer la coopération culturelle bilatérale et la fondation du Théâtre national sahraoui. Cette pièce est la résultante des formations organisées en collaboration avec le Théâtre régional de Sidi-Bel-Abbès et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), en direction d'étudiants sahraouis dans différentes spécialités, encadrés par des enseignants spécialisés. La pièce «Le dernier pas» est une œuvre majeure, réalisée par Issa Djekati, d'après un texte d'Idris Kerkoua. La trame de cette production théâtrale se décli-

ne sous la forme de voix plurielles du peuple sahraoui. En effet, dans une narration linéaire, la tragédie et les souffrances quotidiennes du peuple sahraoui sont à l'honneur, sous le joug de l'occupation marocaine. On retrouve différents tableaux contenant les différentes étapes charnières de la lutte armée de ce peuple opprimé, pour son indépendance et le recouvrement de sa liberté. Il est à noter que la pièce de théâtre El Khatwa El Akhira a entamé une première tournée dans l'ouest de l'Algérie, notamment à Oran, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Mostaganem et Aïn Defla.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:28	DOHR 12:53	ASR 16:38	MAGHREB 19:43	ISHA 21:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

APRÈS LA CAMPAGNE HAINEUSE CONTRE IMANE KHELIF OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE EN FRANCE

Le parquet de Paris a annoncé l'ouverture d'une enquête après le dépôt d'une plainte pour cyber harcèlement par la championne olympique Imane Khelif. L'enquête a été ouverte par le Pôle national de lutte contre la haine en ligne pour «cyber harcèlement en raison du genre, injure

publique en raison du genre, provocation publique à la discrimination et injure publique en raison de l'origine», a ajouté le parquet cité par Le Figaro. Selon l'avocat de la boxeuse algérienne, l'enquête va déterminer «qui a été à l'initiative de cette campagne misogyne, raciste et sexiste mais

devra aussi s'intéresser à celles et ceux qui ont alimenté ce lynchage numérique». Le milliardaire Elon Musk, propriétaire de X (ex-Twitter), et l'autrice de la saga des Harry Potter, J. K. Rowling, sont cités dans la plainte, d'après le magazine américain Variety.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 15 AOÛT 2024 // N°880 // PRIX 20 DA

AMAR BENDJAMA, REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

«Les massacres de l'occupation sioniste n'auraient pu être commis sans une aide financière et militaire»

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé mardi dernier, à la mise en œuvre urgente de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur un cessez-le-feu à Gaza.

S'exprimant lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité convoquée par l'Algérie sur la situation à Gaza, Bendjama a déclaré : «Ce n'est pas ainsi que le Conseil de sécurité devrait répondre à l'espoir des Palestiniens et à leurs efforts pour parvenir à la justice et à leur droit d'exister. Ce n'est pas ainsi que le Conseil de sécurité devrait répondre à l'espoir des Palestiniens et à leurs efforts pour obtenir la justice et leur droit à l'existence. Samedi dernier, le monde s'est réveillé dans un effroyable bain de sang après que l'armée sioniste a délibérément pris pour cible une école dans le quartier d'Al Daraj à Ghaza», a-t-il asséné. «L'occupation sioniste a pris pour cible l'école qui abritait des centaines de familles palestiniennes déplacées», a ajouté Bendjama, notant que ce massacre horrible et les massacres précédents «n'auraient pas pu être commis sans la généreuse assistance financière et militaire fournie à l'agresseur sioniste».



BILAN DE L'ANP

SAISIE DE TROIS QUINTAUX DE KIF AUX FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire, en coordination avec différents services de sécurité, lors d'opérations dans les régions militaires, ont arrêté 49 narcotrafiquants, et déjoué les tentatives visant à faire passer trois quintaux et 70 kilogrammes de kif traité via la frontière avec le Maroc. 5,60 kilogrammes de cocaïne et (683 308) comprimés psychotropes ont également été saisis. Par ailleurs, des détachements de l'ANP à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam ont arrêté 415 personnes et saisi onze véhicules, 71 groupes électrogènes et 62 marteaux-presseurs, en plus des quantités de mélange de minerai d'or, de pierres, d'explosifs et d'équipements de détonation ainsi que d'équipements utilisés dans les opérations illégales d'extraction d'or. Parallèlement, 24 autres personnes ont été arrêtées, et cinq (5) fusils de chasse, une mitrailleuse de type Kalachnikov, deux (2) pistolets automatiques, (35.305) litres de carburant, et (62,67) tonnes de produits alimentaires destinés à la contrebande et à la spéculation ont été saisis, outre (46,8) quintaux de tabac, au cours d'opérations distinctes à travers le territoire national. Les garde-côtes ont réussi à déjouer les tentatives d'immigration illégale sur les côtes nationales de (285) personnes qui se trouvaient à bord de bateaux traditionnels. En outre, 1.172 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés sur tout le territoire national.

INCENDIE DE LA FORÊT DE TAZROUT

LA GENDARMERIE NATIONALE ARRÊTE TROIS SUSPECTS

L'incendie, qui s'est propagé sur plus de 10 hectares de zones forestières dans le village de Tazrout, à Draa El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Un communiqué de la Gendarmerie nationale précise que les faits de l'affaire remontent à la nuit du 11 août à 22h00, lorsque 3 personnes âgées de 21 à 38 ans célébraient le mariage de leur ami (S.B). Le communiqué a expliqué que les trois personnes ont enflammé des jouets et les ont jetés dans l'herbe au bord de la route dans le village de Tazrout, dans la municipalité de Draa El Mizan. Ce qui a provoqué après un court moment un incendie. Le communiqué indique que les prévenus seront traduits devant les autorités judiciaires compétentes immédiatement après la fin de l'enquête.

CONCOURS INTERNATIONAL DE CARTHAGE 2024

L'huile d'olive algérienne rafle 13 médailles

Connue pour sa qualité supérieure, ses multiples bienfaits et son goût délicieux, l'huile d'olive algérienne a réussi à faire sa place parmi les palmarès les plus prestigieux sur la scène internationale. D'ailleurs, elle s'est distinguée de nouveau dans le dernier concours international d'huile d'olive organisé à Carthage en Tunisie. Les procédés de culture et d'extraction de cette huile ne se résument pas à la cueillette du fruit et sa pression. Ils sont même considérés comme un rituel dans certaines régions. Ce qui fait de l'huile d'olive algérienne l'une des meilleures au monde. La Tunisie a organisé le concours international pour récompenser les meilleures huiles d'olive à Carthage, le mois de juillet dernier. Lors de cet évé-

nement de renommée mondiale, l'Algérie a séduit les jurys grâce à la qualité de son produit et a réussi à décrocher un total de 13 médailles, dont huit en or. Les participants algériens se sont brillamment distingués lors de cette compétition. Cette distinction témoigne d'un travail acharné qui a contribué à faire rayonner l'image de l'Algérie sur la scène internationale. Parmi les marques ayant remporté le plus de médailles, on cite Arba Olive, Baghli, Dahbia et Ithri Olive. Depuis le début de l'année en cours, l'Algérie a raflé une soixantaine de médailles dans ce domaine. En Tunisie, l'huile d'olive algérienne a décroché 13 médailles, dont huit en or et cinq en argent. Voici les oléiculteurs qui ont remporté le plus de médailles. Nas-

reddine Bellout, de Blida, de la marque Arba olive qui a raflé 12 médailles d'or, à Athènes, Miami, Abu Dhabi, Genève, London, Danemark, Berlin, Italie, Turquie, Tokyo et enfin, à Carthage, où il a remporté deux médailles d'or, Hakim Alileche de Djelfa, propriétaire de la marque d'huile d'olive Dahbia, qui a remporté huit médailles, dont cinq en or à Athènes, Genève, Miami, Danemark et Abu Dhabi, et trois en argent à Tokyo, Italie et Turquie, Boubekeur Saoudi représentant de l'huile d'olive de la marque Ithri Olive. Il a décroché, au total, sept médailles, dont deux en or, à Carthage, et cinq en argent, à Londres, Abu Dhabi et au Canada. Ainsi qu'une en bronze, à Istanbul, en Turquie.

APROTECTION CIVILE

4062 INTERVENTIONS EN 24 HEURES

Les Services de la Protection civile ont révélé le bilan de leurs interventions au cours des dernières 24 heures. Le nombre total d'interventions a atteint 4062, avec un rythme d'intervention toutes les 21 secondes.

Concernant les accidents de la route, la Protection civile a enregistré 222 interventions, qui ont fait 287 blessés et 9 morts. Quant aux accidents de noyade, les mêmes services ont enregistré 1.046 interventions,

grâce auxquelles 734 personnes ont été secourues, tandis que 02 décès ont été récupérés par les mêmes services. En outre, 12 cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été traités en 03 interventions

